

Policiers et pompiers de Magog devront faire preuve d'adresse dans trois sports

MAGOG, (AR) — Les policiers et pompiers de Magog devront faire preuve d'adresse dans trois sports différents s'ils veulent se qualifier pour le tournoi organisé par leur association, et qui se terminera dans un mois.

Le tournoi permettra aux membres de participer à des rencontres de tennis sur table, de dards et de billard. Les policiers et pompiers ont deux semaines pour se qualifier pour le tournoi, mais, pour y participer, ils devront se qualifier dans les trois disciplines et non seulement dans un ou deux des sports.

Le tournoi est sous la responsabilité du constable Gilles Robinson, en charge du comité des sports de l'Association des policiers et pompiers de Magog.

Vaste campagne au début de l'été pour faire connaître la région de Lac-Mégantic aux touristes de Montréal

LAC-MEGANTIC, (GD) — Le comité touristique régional entreprendra, au début de l'été, une vaste campagne publicitaire destinée à faire connaître Lac-Mégantic et sa région aux touristes éventuels en provenance de la Métropole.

Cette campagne publicitaire ne verra toutefois le jour qu'à la condition que les marchands et hommes d'affaires, touchés directement ou indirectement par l'industrie touristique, acceptent de s'en partager les frais.

Sur les conseils d'un expert en relations publiques, les responsables du comité ont élaboré un programme de promotion touristique qui serait diffusé par une importante station radiophonique de la Métropole.

Le comité touristique désire ardemment que la région de Lac-Mégantic et la ville profitent d'un essor de cette industrie. On désire attirer dans la région la foule de ces touristes en puissance qui ne peuvent donner libre cours à leur besoin d'évasion, à cause de la saturation dont est victime la région métropolitaine.

Les hommes d'affaires seront invités, d'ici peu, à seoir leur contribution à cette tentative de promotion.

Les Trèfles: égalité en tête au moins

MAGOG, (AR) — Les Trèfles se sont assurés au moins une égalité en tête de la Ligue 4 As Labatt, de Magog, en battant les Coeurs au compte de 2 à 1.

Pour les Trèfles, P. Lacasse a compté, assisté de M. Paquette et de L. Dufresne, tandis que le but victorieux a été réussi par L. Bates, sur des passes de C. Côté et de J. L. Bourdeau. R. Thibault a évité le blanchissage aux siens en réussissant l'unique but des Coeurs. M. Joncas et M. Morin se sont mérités des mentions d'assistance sur ce but.

Dans la deuxième joute, les Piques et les Carreaux ont fait match nul, par le compte de 1 à 1. Comme dans la première joute, les deux gardiens se sont livrés une très belle lutte et furent solides devant leur cage respective, à maintes occasions.

Table with 2 columns: Player Name, Goals (b), Assists (a), Total (tot). Rows include Luc Plante, Emile Gosselin, Mario Goulet, Marcel Clément, Jean Sénécal, Marcel Paquette, Michel Gauette, Y. St-Jacques, and Gérard Vanasse.

Table with 2 columns: Team Name, Goals (b), Assists (a), Total (tot). Rows include Trèfles, Piques, Coeurs, and Carreaux.

Table with 2 columns: Team Name, Goals (b), Assists (a), Total (tot). Rows include Trèfles, Piques, Coeurs, and Carreaux.

Fin de journée bien remplie au Carnaval d'hiver de Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC, (GD) — Le Carnaval d'hiver de Lac-Mégantic présentera, ce soir encore, une fin de journée bien remplie.

A 7 h. 30 on donnera le départ, au Centre Mgr Bonin, pour une randonnée en traîneaux motorisés qui conduira les amateurs à la périphérie de la ville. Propriétaires et amateurs d'auto-neige passeront une soirée inoubliable.



Les récipiendaires de la médaille du Centenaire sont, de gauche à droite, le sergent-major Clément Roy, le major Bruno Roy, le major George M. Stearns, qui a procédé à la remise des médailles, le sergent-chef Jos. L. Paradis, et le sergent Fernand Carrier, qui ont été honorés lors d'une cérémonie tenue aux quartiers de la compagnie B du régiment de la Chaudière à Lac-Mégantic.

Enfin, il y aura veillée du Carnaval aux salles du Motel Panorama. Cette rencontre populaire dans l'esprit des manifestations de la semaine promet des surprises.

Ballon-balai féminin

Quatre équipes féminines de ballon-balai se mesureront à partir de 8 h. 30 sur la glace.

Soirée au Panorama

Enfin, il y aura veillée du Carnaval aux salles du Motel Panorama. Cette rencontre populaire dans l'esprit des manifestations de la semaine promet des surprises.

Chronique municipale

LAC-MEGANTIC, (GD) — Le ministère provincial de l'Agriculture et de la Colonisation a donné à la ville l'assurance que les exigences du ministère du Tourisme seraient respectées, lors du creusage de la rivière Arnoit.

Le conseil de ville a abrogé le règlement 162 qui établissait les prérogatives de la Cour du Recorder (Cour municipale), aujourd'hui. Le règlement sera refondu et amendé afin de satisfaire aux exigences de la vie moderne.

Le maire Leblanc a mis en doute le fait que la ville puisse se permettre d'investir une somme dépassant les \$40,000 dans des travaux destinés à prolonger le Boulevard des Vétérans jusqu'à la rue Victoria. M. Leblanc commentait une lettre de la Chambre de Commerce qui réclame la mise en oeuvre de ce projet.

Le conseil municipal a accepté de payer une somme de \$108,38 à Dorilas Grenier, somme qui représente la retenue de 10% sur une partie du coût de travaux effectués par cet entrepreneur.

Les ingénieurs de la ville étudieront les possibilités de l'approvisionnement en eau potable d'une partie de la municipalité de Nantes située aux limites nord de la ville, à même le réseau municipal. Depuis quelques années, les résidents de ce secteur réclament d'être desservis par la ville sous ce rapport.

La médaille du Centenaire à quatre membres de la compagnie B du régiment de la Chaudière

LAC-MEGANTIC, (GD) — Quatre membres de la Compagnie B du Régiment de la Chaudière ont reçu la médaille du Centenaire, en reconnaissance des services qu'ils ont rendus à la patrie.

Il s'agit du major Bruno Roy, C.D., ancien commandant de la Compagnie, du sergent-major Clément Roy, C.D., du sergent-chef Jos. L. Paradis, C.D., et du sergent Fernand Carrier, C.D.

Les récipiendaires ont reçu leur médaille de même que le parchemin attestant leurs mérites, des mains du major George M. Stearns, E.D., ancien commandant de la Compagnie B.

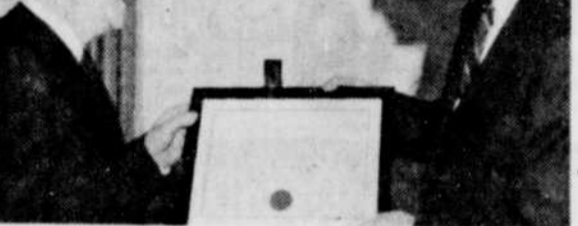
Les compteurs

Les meilleurs compteurs de la ligue 4 As Labatt sont:

Parade de modes à Magog

MAGOG, (AR) — Mme Nicole Germain, animatrice bien connue de la Métropole, sera à Magog, ce soir alors qu'elle agira comme commentatrice de la parade de modes, organisée dans les cadres du carnaval d'hiver de l'endroit.

en vue de l'élection au titre de Reine du carnaval 1968. En effet, les duchesses seront au nombre des mannequins qui présenteront les modes, et les membres du jury devront leur attribuer des points selon leur maintien, leur démarche, leur personnalité, etc.



RETRAITE — M. Emile Bertrand vient de prendre sa retraite, après avoir passé 28 ans au service de la Dominion Textile, de Magog. Sur cette photo, le retraité, M. Emile Bertrand, reçoit un certificat de longs services que lui présente M. J. S. Moynon gérant de l'usine de Magog.

Asbeskalam: deux soirées du carnaval

ASBESTOS, (MV) — La soirée Jeunesse oblige organisée par les étudiants, en marge des festivités du carnaval, aura lieu ce soir, à la salle St-Isaac Jogues.

Lors de cette même soirée, les duchesses du Carnaval feront, une à une, un numéro de leur savoir-faire. Cette activité servira au choix de la Reine pour le couronnement de samedi soir.

Demain soir, au Cinéma Asbestos, se déroulera le spectacle des chansonniers. Clément Desrochers et Richard Charlebois donneront leur tour de chants.

M. Patrick Gendron élu président du comité libéral à East Angus

EAST ANGUS, (GP) — M. Patrick Gendron a été élu président du comité libéral, lors d'une assemblée tenue à la salle de l'hôtel de ville, présidée par M. Anatole Coulombe.

Plusieurs sujets de très grande importance ont été traités au cours de la soirée, et l'on se propose de former un comité dans toutes les villes du comté de Compton.

M. Patrick Gendron a été élu président par acclamation. M. Léopold Dufresne a été élu secrétaire et M. Alphonse Godbout, trésorier.

M. François Poulin, de Sherbrooke, président de la Fédération libérale devait donner une conférence à cette occasion mais, qui pour des raisons incontrôlables, n'a pu se rendre à cette assemblée.

L'élection 1968 était présidée par M. Robert Drouin, président de la Fédération libérale du comté et M. Anatole Coulombe en était le secrétaire.

Ont été élus aussi cinq directeurs: MM. Gérard Gosselin, Gilles Bergeron, Edgar Beaulieu, Hector Harpin et Edmond Martineau.



NOUVEL EXECUTIF — Le parti libéral s'est donné un nouvel exécutif à East Angus lors d'une assemblée spéciale tenue à l'hôtel de ville de l'endroit. Une équipe dynamique forme cet exécutif, dans l'ordre, M.M. Alphonse Godbout, qui a été élu à la trésorerie, félicite le nouveau président, M. Patrick Gendron, sous le regard du nouveau secrétaire, M. Léopold Dufresne. (Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

La cité de Drummondville trouvera un moyen d'augmenter ses revenus

DRUMMONDVILLE, (FA) — La cité n'a pas le droit d'imposer une taxe foncière aux fabriques mais elle étudiera la possibilité d'aller chercher des revenus supplémentaires en imposant des taxes spéciales, dont pour le déneigement ou l'éclairage.

C'est l'essence de ce qu'a révélé l'échevin Antonio Baril en réponse à un contribuable. M. Paul Leclerc qui s'était présenté devant le conseil pour s'enquérir des moyens possibles d'augmenter les revenus et parlant de ne pas augmenter les taxes.

Comité d'étude

M. Baril a cependant assuré les contribuables présents à l'assemblée que le conseil formerait durant l'année un comité d'étude composé de représentants de divers corps intermédiaires, afin d'étudier cette question.

Les membres du conseil n'ont cependant apporté aucune précision concernant les prévisions budgétaires actuellement en préparation.

Une taxe spéciale pour l'enlèvement de la neige ou encore pour l'éclairage, afin que ceux qui bénéficient plus directement de services particuliers soient taxés en conséquence.

Communiste

"Je ne veux pas passer pour communiste, de révéler M. Leclerc, mais la ville pourrait aller chercher près de \$2 millions en valeur foncière en taxant les fabriques et les Commissions scolaires".

Le contribuable a cependant abandonné son idée en apprenant de la bouche de M. Baril que le code municipal ne permet pas présentement à une municipalité de taxer de telles corporations pour leurs immeubles.

Cette formule pourrait contribuer à décharger le petit propriétaire d'un fardeau de taxes trop lourd, au cours des prochaines années.

Problèmes sportifs urgents à Coaticook

COATICOOK, (JC) — Au cours de leur réunion bi-mensuelle les membres de la Chambre de commerce de Coaticook ont discuté des problèmes sportifs urgents.

D'ici la prochaine réunion, l'exécutif prendra position sur le problème de l'arena ainsi que sur la décision prise par les directeurs du club de baseball de Coaticook de se retirer du circuit Yvon Ellyson.

Il est fort probable que les directeurs du Canadien de Coaticook seront invités à discuter de leurs problèmes avec les membres de la Chambre de commerce.

Les plans de la Chambre de commerce au sujet d'un voyage à l'Usine General Motors de Ste-Thérèse ne sont pas encore définis.

La prochaine réunion de la Chambre verra à clarifier tout ces points, dans un cas épineux.

Près de la moitié des causes remises au terme du 2 avril

LAC-MEGANTIC, (GD) — Près de la moitié des causes inscrites au rôle de la Cour des Sessions de la paix ont été remises au terme du 2 avril.

Un automobiliste de St-Hubert-Audet a été condamné à des amendes se chiffrant à \$160 et aux frais, après avoir été reconnu coupable à des accusations de conduite sans permis, résistance à son arrestation et conduite avec facultés affaiblies. L'individu, qui a également vu son permis suspendu pour six mois, a fait tout un réquisitoire contre le policier qui l'avait appréhendé. Il a accusé le représentant de l'ordre de l'avoir battu et malmené. La chose semble coutumière dans la famille puisque la sœur de l'accusé, au dernier terme des Sessions de la paix,

s'était lancée dans une philippique carabine contre un autre policier.

Au cours de l'audition d'hier, une vingtaine de sentences ont été rendues et un nombre sensiblement égal d'accusés avaient précédemment confessé jugement.

Un jeune homme de Lambton, accusé de multiples vols par effraction, a été remis en liberté sous un cautionnement personnel, en attendant son enquête préliminaire qui a été fixée au deux avril.

Un jeune homme de St-Samuel, qui a reconnu sa culpabilité à une accusation de tentative de vol à main armée, a reçu une sentence d'emprisonnement de six mois rétroactive au premier jour de son emprisonnement, il y a cinq mois.

Pour l'émission de faux chèques, un jeune homme de Lac-Mégantic s'en est tiré avec une nuit aux cellules. Il avait d'ailleurs montré un signe de repentir en remboursant ses victimes.

En quelques lignes

LAC-MEGANTIC, (GD) — La vie d'un constable à ses petits côtés plaisants, en particulier lorsque les cellules sont occupées par des délinquants qui sont sur le point de connaître leur sentence... un tel a besoin de cigarettes, un autre veut aller au petit coin, celui-ci désire téléphoner à son procureur tandis que celui-là souhaite s'entretenir avec le policier pour s'enquérir de la sévérité du magistrat... Il y a eu, hier soir, un affrontement bruyant entre quelques tonnes de chair, sur la patinoire du Centre Mgr Bonin... les vétérans ont donné tout un spectacle. Le conseil de ville a épuisé un agenda assez mince à sa séance de lundi soir... les édiles se sont à nouveau réunis, hier soir, pour discuter du budget de l'année courante... Le comité touristique régional entrevoit de lancer une campagne publicitaire d'envergure dans la Métropole afin de faire connaître la région aux visiteurs éventuels et d'attirer une partie du contingent touristique que Montréal et ses environs déversent sur la province...

Le conseil de ville a épuisé un agenda assez mince à sa séance de lundi soir... les édiles se sont à nouveau réunis, hier soir, pour discuter du budget de l'année courante... Le comité touristique régional entrevoit de lancer une campagne publicitaire d'envergure dans la Métropole afin de faire connaître la région aux visiteurs éventuels et d'attirer une partie du contingent touristique que Montréal et ses environs déversent sur la province...



QUI SERA REINE — Trois candidates se disputent actuellement le titre de Reine du 2e carnaval d'hiver de East Hereford. Ce sont, Mlles Colette Bouchard, Nicole Marquis et Thérèse Riendeau.

Une deuxième fin de semaine carnavalesque à East Hereford

EAST HEREFORD, (AR) — Après les activités de la dernière fin de semaine, malgré la pluie des jours précédents, les organisateurs du carnaval de East Hereford ont réussi à faire de la glace suffisamment vite pour permettre à leur équipe de disputer une joute de hockey aux Etincelles de Sherbrooke et de l'emporter par le compte de 8 à 4. L'atmosphère de carnaval règne dans cette municipalité.

Le couronnement de la nouvelle reine se fera dimanche après-midi, vers 5h. p.m., soit à la suite du tournoi de ballon sur glace.

Les organisateurs du carnaval ont à mettre la dernière main au tournoi de ballon sur glace qui mettra aux prises huit équipes de la région.

On y rencontrera, entre autres, deux équipes de Sherbrooke et de chacune des places suivantes: Coaticook, Canaan, Vt, St-Malo, St-Isidore, St-Herméngilde et East Hereford.

Le tournoi débutera samedi avec deux joutes et se continuera dimanche, à partir de 11h. a.m., pour se terminer vers 5h. p.m.

Le couronnement de la nouvelle reine se fera dimanche après-midi, vers 5h. p.m., soit à la suite du tournoi de ballon sur glace.

Exposition philatélique

COATICOOK, (JC) — La direction de la bibliothèque municipale de Coaticook annonce une exposition de timbres-poste qui se tient actuellement au Centre culturel de la bibliothèque.

Cette collection imposante comprend, entre autres, une vaste sélection de timbres russes, de timbres du Vatican, ainsi que de nombreux spécimens floraux et artistiques.

Il s'agit de la collection de M. J. N. White de Coaticook, personnage réputé dans les milieux philatélistes.

On invite chaleureusement la population à venir voir cette collection d'un personnage local qui représente, somme toute une vie d'efforts, et qui la couronne avec succès.

Assemblée des Fermières de St-Marc

COATICOOK, (JC) — Il y aura assemblée du cercle des Fermières de St-Marc ce soir, à la salle paroissiale.

Au programme de la soirée, figurent des représentants de l'Hydro-Québec qui démontreront comment se servir des appareils électriques ménagers pour un rendement efficace, et en toute sécurité.

A l'Unité sanitaire

MAGOG, (AR) — L'Unité Sanitaire du comté de Stanstead tiendra une clinique de puériculture jeudi, le 15 février, à la salle paroissiale Ste-Marguerite Marie de Magog. La clinique débutera à 2h. p.m. pour se terminer à 3h. 30 p.m.

Si parfois on était dans l'impossibilité de présenter ces cours, le programme prévoit une démonstration sur ce que comporte le rôle d'hôtesse à la table.

Messe moderne et déjeuner-causerie pour les Chevaliers du conseil 2823

ASBESTOS, (MV) — Un déjeuner-causerie nouveau genre est organisé par le Conseil 2823 des Chevaliers de Colomb d'Asbestos, dimanche, le 11 février courant.

L'agenda de cette activité débutera à huit heures 15 par la messe au sous-sol de l'église St-Isaac Jogues. Le groupe participera à une messe moderne spécialement préparée pour cette rencontre.

Après la messe, il y aura déjeuner au même endroit suivi d'une causerie-forum. Le sujet présenté sera des plus intéressants car il s'agit du problème des adolescents et des adultes.

transport est organisé pour les élèves qui demeurent loin du centre.

Ces cours sont donnés gratuitement. Des allocations hebdomadaires sont versées par le Centre de main-d'oeuvre du Canada aux candidats inscrits aux cours du jour, et qui sont dûment qualifiés.

Nouveau cours à l'école de chaussures

RICHMOND — Le prochain cours de l'école de chaussures qui a ouvert ses portes, le 11 décembre 1967, à Richmond, débutera le 18 mars prochain.

Les candidats intéressés peuvent faire application au bureau du C.M.C., 15 rue Carpenter, à Richmond. Le centre d'apprentissage est situé au 435 rue Centre, à Richmond. Dans les locaux prêtés par la compagnie H. H. Brown Shoe Ltee, M. Raymond A. Verret dirige cette école. Un système de

Le premier cours de treize semaines a débuté le 11 décembre et il se terminera le 15 mars. Les cours sont donnés de 9 heures à 4 heures à midi et de 1 heure à 4 heures p.m. La première partie des cours se donne le jour à 24 élèves; il s'agit des opérations de piquage. Le soir il y a des cours de piquage, la coupe à la main ou tailleur et la couture à la main sur moccasin. C'est une promotion du Centre de la main-d'oeuvre sous la direction de la Commission d'apprentissage de l'industrie de la chaussure.



LA FRANCE DONNE 1,200 VOLUMES A LA BIBLIOTHEQUE DE GRANBY — Le consul général de France, M. Louis de Laigue, a fait don d'une collection de livres de la série "Que sais-je?", Marabout, et différentes œuvres littéraires à la bibliothèque municipale de Granby. M. Louis de Laigue a fait remarquer aux autorités municipales que son pays avait déjà donné 6,000 volumes à la bibliothèque de Granby sur les 30,000 qu'elle possède actuellement. Le consul général a manifesté son désir de voir ce nombre de volumes accru et a bon espoir que, dans un avenir rapproché, la France pourra disposer d'autres livres destinés à la bibliothèque de Granby. Au cours de son voyage à Granby, le consul général était accompagné de M. Alain Riotot, attaché culturel, et Mme M. Gassart, attachée de presse. Dans la matinée, les distingués visiteurs ont rencontré le maire de Granby, le président de la Commission scolaire de Granby, M. Bernard, et le président de la Chambre de commerce du district de Granby. Sur la photographie, nous remarquons, dans l'ordre habituel, M. Armand Bouchard, échevin, et président du comité de la bibliothèque, M. Louis de Laigue, et le maire Paul Trépanier coupant le ruban des étagères de la bibliothèque.

(Photo La Tribune par Roger Roy, Granby)

Bruck Mills et RCA Victor: 610 ouvriers congédiés pour au moins une semaine

COWANSVILLE — Environ 610 ouvriers employés aux usines de la Bruck Mills Limited et de la compagnie RCA Victor ont été congédiés pour au moins une semaine, du fait du manque de commandes, affectant ainsi la production.

En ce qui concerne les exportations des tissus, la compagnie Bruck Mills avait suggéré aux autorités de la filiale de Cowansville de réduire le travail à quarante heures par semaine. Cependant, cela avait pour effet d'enlever les heures supplémentaires, et les employés ont préféré conserver les 44 heures de travail, quitte à subir une période de mise à pied. Les 450 employés de cette industrie ne se sont pas présentés au travail, spécialement ceux qui sont affectés au tissage et à la filature.

En ce qui concerne les commandes, cela avait pour effet d'enlever les heures supplémentaires, et les employés ont préféré conserver les 44 heures de travail, quitte à subir une période de mise à pied. Les 450 employés de cette industrie ne se sont pas présentés au travail, spécialement ceux qui sont affectés au tissage et à la filature.

Rôle d'évaluation homologué à Granby: \$104,300,000

GRANBY — Le conseil municipal a homologué un rôle d'évaluation établissant la valeur totale des propriétés imposables et non imposables de Granby à \$104,300,000. Ces chiffres ont été dévoilés lors de l'assemblée des membres du conseil.

Le nouveau rôle, sur lequel on se basera pour l'imposition des taxes foncières en 1968, évalue les propriétés à 75% de la valeur réelle alors que l'ancien rôle les évaluait à environ 55% de la valeur réelle. L'évaluation totale des propriétés imposables et non imposables était auparavant de \$75,983,635. La confection de ce nouveau rôle d'évaluation, déposée au début du mois de janvier, a nécessité plusieurs mois de travail.

En somme, le nouveau rôle montrait la valeur des propriétés imposables à \$85,115,525. Considérant les plaintes reçues par les propriétaires, le conseil a consenti quelques rajustements lesquels avaient d'ailleurs été recommandés par les estimateurs chargés d'évaluer les propriétés. La valeur totale de ces rajustements s'élève à \$35,000. Le nombre de plaintes reçues s'élève à une trentaine de propriétaires sur 9,000 propriétés à Granby qui n'ont pas digéré l'augmentation de pourcentage de l'évaluation.

M. Richard Craighead élu maire de Bedford — Autres résultats

GRANBY — Des élections ont été tenues dans différentes municipalités du secteur de Granby. A la mairie, il y avait un seul poste d'ouvert dans ces municipalités.

Bedford — M. Richard Craighead a été élu maire de Bedford. Il a obtenu une majorité de 280 voix sur son adversaire, M. Alphonse Langlois. D'autre part, M. Marc Morin a remporté la lutte sur son adversaire, M. Gaston Desmarais, par une majorité de 140 voix. Au siège no 1, M. Kenneth J. Best a remporté une victoire

serre sur son adversaire, M. Laurent Larocque. Enfin, au siège no 3, M. Jean-Maurice Bedard a défait M. Antoine Gosselin par une majorité de 86 voix.

Acton Vale — Au siège no 1, M. Adrien Martel, nouveau venu dans l'ère municipale, a défait son adversaire, M. Doris Carlin et Aimé Verrier.

Cowansville — M. Armand Beauregard, qui

Retour au travail des 303 employés de la Esmond Mills

GRANBY — Après un long congé forcé, les 303 employés de la compagnie Esmond Mills, à Granby, sont retournés au travail, mais leur situation de mesure précaire. En effet, une rumeur circule à l'effet que les employés couvreront travailler deux semaines sur trois. Cette industrie compte 400 employés.

Encore là, ces congédiements massifs, avaient été occasionnés par le manque de commandes et le manque de travail. On se souviendra que le maire sortant de charge, M. William Taylor, n'a pas brigué les suffrages après un terme de trois ans.

Cidrerie dans Rouville en 1968 ?

QUEBEC (CD) — La révélation du record des pommes du Québec en 1967, soit 7,812,000 boisseaux, (4,100,000 boisseaux en 1966), pourrait bien "forcer" le gouvernement à prévoir un

marché pour écouler le cidre et le vin de pomme. Le comté de Rouville s'affirme de nouveau comme celui qui pourrait être choisi pour l'établissement d'une cidrerie.

Echevin réélu à Frelighsburg

FRELIGHSBURG (AP) — M. Jean-Marie Duchesneau, échevin sortant, a été réélu pour un quatrième mandat consécutif à l'échevinage.

On sait que le ministère de l'Agriculture recense de temps en temps un volumineux rapport sur la rentabilité de la raffinerie de St-Hilaire où l'on pourrait ajouter à la production du sucre extrait de la betterave, une cidrerie moderne qui absorberait le surplus de la production des pommes.

La fusion des services pédagogiques au stage des conditions liant les deux Commissions scolaires

DRUMMONDVILLE (JRL) — Les conditions précises qui lieraient les deux Commissions scolaires, celle de la cité et la Régionale St-François, dans une fusion éventuelle des services pédagogiques, seront établies au cours de la prochaine assemblée du comité de fusion.

avec les associations de parents, d'enseignants, de principaux, etc. On ne se maintient rendu-au stage de mettre sur papier, les implications financières et les conditions précises qui pourraient présider à la fusion.

remplacement se fera sans tarder.

Vitre — L'incident de la vitre brisée à l'école St-Louis de Gonzague a été grandement exagéré selon l'enquête menée par le directeur de l'institution et le rapport qu'il a soumis à M. St-Germain.

Tables — Les commissaires ont également pris connaissance du rapport de M. St-Germain à l'effet qu'après un mois d'usage à peine, une trentaine de tables des arts plastiques étaient défectueuses.

Regroupement miniature possible dès septembre à Drummondville!

DRUMMONDVILLE (JRL) — A l'avant-garde dans plusieurs domaines, la Commission scolaire de Drummondville pourrait élargir encore l'application pratique de l'opération "regroupement" telle que préconisée par la Fédération des Commissions scolaires.

Un projet à l'étude présentement à la direction générale des études, en collaboration avec quelques directeurs d'écoles, veut en effet que dans les écoles qui sont très rapprochées, St-Louis de Gonzague, et Pie X, par exemple, ou Frédéric Tétreau et Immaculée-Conception, les élèves soient regroupés dans une même institution, par niveaux ou par cycles.

M. Claude St-Germain a cité comme exemple, les élèves de 4e année qui pourraient être groupés à l'école Pie X ou St-Louis de Gonzague, pour tout le secteur de ce quartier dont les enfants sont dirigés vers ces écoles. Il pourrait y avoir ainsi, quatre ou cinq classes de 4e année ou de 5e année, dans la même école, et quatre ou cinq classes de 5e année, dans l'autre école.

Ces détails ont été fournis par M. St-Germain au moment

où il portait à la connaissance des commissaires, le fait que des ateliers pédagogiques sont maintenant sur pieds dans vingt écoles de Drummondville.

Cours de natation obligatoires au niveau de 6e et 7e années

DRUMMONDVILLE (JRL) — Des cours de natation (obligatoires) seront donnés aux jeunes de 6e et 7e années, dans toutes les écoles de la cité de Drummondville.

Ces cours qui se donneront à la piscine du Centre culturel, feront partie intégrante du programme d'éducation physique; ils s'adresseront à 2,300 jeunes, garçons et filles et ne seront pas mixtes.

Le secrétaire-trésorier a renchéri en soulignant que lors des élections municipales, les salles d'écoles avaient été chargées à la cité. Le président Lucien Couture a toutefois rappelé à ses collègues, à la suite de M. Jean-Guy Spérandi, qu'il y aurait lieu de discuter toutes ces questions lors d'une rencontre tripartite entre les deux commissions scolaires et la cité, très prochainement, afin de discuter d'un auditorium.

Ateliers — Ces détails ont été fournis par M. St-Germain au moment

où il portait à la connaissance des commissaires, le fait que des ateliers pédagogiques sont maintenant sur pieds dans vingt écoles de Drummondville.



GRANDS SOLEILS — Le centre culturel de Drummondville présentera samedi prochain la pièce québécoise Les grands soleils de Jacques Ferron. C'est le théâtre du Nouveau Monde qui interprétera cette pièce en matinée et en soirée. Ci-haut, dans l'ordre habituel, la Drummondvilloise Marthe Mercure, qui fait partie de la distribution, Jean-Marie Lemieux, lui aussi interprète, et l'auteur Jacques Ferron.

Les commissaires... sur la mosaïque municipale

DRUMMONDVILLE (JRL) — Les commissaires d'écoles de la cité de Drummondville n'ont pas tenu de concours de popularité pour savoir qui d'entre eux, serait proclamé le "plus belle femme" ou la "plus belle femme" de la Commission scolaire. Ils ont tout simplement résolu de "souscrire" au projet de la mosaïque municipale, en préparation depuis quelques semaines déjà et qui comprendra la photo personnelle de plus de 300 personnes de la Drummondville métropolitaine.

Le sujet a été discuté brièvement, non sans quelques pointes d'humour, à la dernière séance des commissaires, lundi soir au Centre administratif.

Le festival musical recevra des inscriptions jusqu'au 15

DRUMMONDVILLE (FA) — Le festival musical qui se déroulera au mois de mai au centre culturel de Drummondville recevra beaucoup de succès, du moins si l'on s'en fie au nombre de candidats inscrits en vue de la première compétition du genre.

Nombreuse participation — Il semble bien que la catégorie piano soit la plus populaire puisque 75 des participants se sont inscrits sous cette rubrique.

Le comité lance donc une invitation toute spéciale à tous les titulaires afin d'inscrire leur classe dans un groupe vocal.

\$100 pour le festival de musique

DRUMMONDVILLE (JRL) — La Commission scolaire de Drummondville a accepté de souscrire une somme de \$100 au prochain festival de musique qui se déroulera en mai au Centre culturel.

La demande au nom des groupes scolaires qui désirent se présenter à ce gala.

Le comité lance donc une invitation toute spéciale à tous les titulaires afin d'inscrire leur classe dans un groupe vocal.

FAITS DIVERS

Trois écoles inspectées — Trois écoles déjà condamnées par des inspecteurs du gouvernement provincial feront l'objet d'une étude particulière par les ingénieurs de la firme Goulet, St-Pierre et Associés.

Collision de deux autos: pertes de \$1,800 — Un spectaculaire collision entre deux automobiles survint vers 10 h 15 à m. hier, à fait pour \$1,800 de dégâts.

Les véhicules étaient condamnés — Les véhicules étaient condamnés par des inspecteurs du gouvernement provincial feront l'objet d'une étude particulière par les ingénieurs de la firme Goulet, St-Pierre et Associés.

Les véhicules étaient condamnés — Les véhicules étaient condamnés par des inspecteurs du gouvernement provincial feront l'objet d'une étude particulière par les ingénieurs de la firme Goulet, St-Pierre et Associés.

Les véhicules étaient condamnés — Les véhicules étaient condamnés par des inspecteurs du gouvernement provincial feront l'objet d'une étude particulière par les ingénieurs de la firme Goulet, St-Pierre et Associés.

Les Caisses populaires offrent des cours d'économie familiale

DRUMMONDVILLE (FA) — Les Caisses populaires de Drummondville, en collaboration avec l'Union régionale organisent cette année encore une série de cours en économie familiale.

Ces cours s'adressent spécialement aux couples qui désirent planifier leur budget et ils seront donnés par des spécialistes en la matière.

La série débutera le 14 février à l'auditorium de l'école secondaire Jeanne-Mance, 25 Avenue des Frères à Drummondville, à 8 heures p.m.

Programme — Les 14 et 19 février il sera question de l'administration financière du foyer et l'animateur sera M. Henri-Paul Trudel.

Les 21 et 26 février le thème sera "pièces de tous les jours" avec M. André Boucher; les 28 février et 4 mars, on

Inscription — Tous les intéressés sont priés de s'inscrire le plus tôt possible à leur Caisse populaire, puisque le nombre de participants est limité.



M. Gérard Fradette



GARAGE RAVAGE PAR LES FLAMMES: Le garage de M. Jean-Thomas Bisson, de Robertsonville, a été lourdement endommagé par l'élément destructeur tôt hier matin. Le feu aurait été provoqué par l'explosion d'une fournaise, et les pertes s'élevaient à quelque \$4,000.

Conflagration évitée de justesse à Robertsonville

THETFORD MINES, (B.F.) — Grâce au nouveau système de protection contre les incendies installé à Robertsonville, l'an passé, une conflagration a pu être évitée dans cette localité hier matin, alors que l'élément destructeur s'est attaqué au garage de M. Jean-Thomas Bisson. En moins d'une heure, l'équipe de pompiers volontaires dirigée par M. Jean-Marc Gagné, a eu raison du brasier qui avait pris d'assaut tout l'intérieur de l'établissement. Les pertes matérielles s'élevaient à environ \$4,000.

Alerte
C'est une passante qui a donné l'alerte au chef Gagné, vers 6 h. 30 hier matin, après avoir aperçu la fumée qui s'échappait des fenêtres du garage. Quelque dix minutes plus tard la brigade contre les incendies faisait son arrivée sur les lieux, et des boyaux furent aussitôt connectés aux deux bornes-fontaines mises en place l'automne dernier aux abords de la propriété de M. Bisson. Quatre lance-brûme de 1 1/2 pouce de diamètre furent alors dirigés contre l'élément destructeur, qui embrasait tout l'intérieur du garage. Les résultats ne se firent pas attendre, et le brasier fut rapidement contrôlé. Les flammes auraient été alimentées par l'explosion d'une fournaise à l'huile. D'autres détonations ont également été entendues, causées par l'éclatement de récipients remplis de matières inflammables. Dans leur lutte, les sapeurs ont pu pratiquer une ouverture dans la toiture de l'établissement, soit une batisse en bois, d'un étage et demi, mesurant 24 pieds par 30.

Pertes
Le bâtiment a été lourdement endommagé, tandis que l'équipement qui se trouvait à l'intérieur a pratiquement été mis hors d'usage. Aucun véhicule n'y était remis, bien qu'il y eût de l'espace pour en garer deux. Selon le chef Gagné, les pertes matérielles s'élevaient à quelque \$4,000.

Conflagration évitée
Un vent de 30 miles à l'heure soufflait à l'extérieur au moment de l'incendie. C'est ce qui fait dire au chef de police de Robertsonville que n'eût été la présence de bornes-fontaines dans les environs il aurait été difficile, sinon impossible de bloquer la marche dévastatrice de l'élément destructeur, et de sauver les cinq ou six résidences situées dans le voisinage immédiat du foyer de l'incendie.

Efficacité
Si un tel désastre a pu être évité, le chef de police Jean-Marc Gagné attribue le mérite aux nouveaux services d'aqueduc, d'égouts et de protection contre les incendies installés à Robertsonville l'an passé, au coût de \$381,000. M. Gagné a également eu des paroles d'éloges à l'endroit des pompiers volontaires de l'endroit, pour l'habileté dont ils ont fait preuve lors de cet incendie. Ces hommes sont des diplômés des cours de pompiers auxiliaires donnés par le Service de la défense civile.

Pertes
Le bâtiment a été lourdement endommagé, tandis que l'équipement qui se trouvait à l'intérieur a pratiquement été mis hors d'usage. Aucun véhicule n'y était remis, bien qu'il y eût de l'espace pour en garer deux. Selon le chef Gagné, les pertes matérielles s'élevaient à quelque \$4,000.



COURONNEMENT DE LA REINE DU CARNAVAL DES ETUDIANTS — Mlle Nicole Therrien, de l'école Normale de Thetford, a été couronnée reine du carnaval des étudiants de la capitale de l'amiante. L'élection et le couronnement ont eu lieu au cours d'un gigantesque gala présenté au Centre paroissial de Thetford dernièrement. L'ancienne reine du carnaval, Mlle Sheridan Harding qui représentait le duché de l'école Quirion l'an dernier, a couronné Mlle Therrien après l'élection. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Rencontre au sommet ce soir Grève écartée à la dernière minute aux filiales de l'Asbestos Corporation

THETFORD MINES (B.F.) — Après huit heures de négociations, les officiers syndicaux de l'Asbestos Corporation Ltd. de Thetford Mines, ont quitté les bureaux de la compagnie à 12h30 ce matin avec une formule de compromis pour souligner le problème des chauffeurs de camion. Ce litige, qui a éclaté au grand jour par une grève éclair de deux heures, mardi dernier à la King-Beaver, est le même que celui qui a paralysé les opérations de toutes les filiales de cette entreprise minière en novembre dernier.

Or, cet engagement n'aurait pas été respecté partout, et dans certaines mines, les contremaîtres auraient continué à solliciter l'aide des chauffeurs de camions pour le déplacement des câbles. A la suite des longues négociations d'hier, les représentants de la compagnie auraient pris l'engagement d'assigner un journaliste par quart dans tous les puits d'extraction de minéral, avec comme principale fonction de voir au déplacement des câbles et autres activités aux abords des pelles mécaniques.

Fibres sportives

THETFORD MINES — Les trois joueurs d'une même ligne d'attaque se sont mérités les trois étoiles de la semaine dans le camp des Canadiens de Thetford Mines. Nous avons accordé le premier choix à Richard Martin, le second à Richard Lemieux et le troisième à Pierre Gagné.

Reconstruction d'une école dans la paroisse Ste-Marthe

THETFORD MINES, (AP) — A la suite des déclarations du président du conseil scolaire de Thetford, il est maintenant attendu qu'il y aura reconstruction d'une école dans la paroisse Ste-Marthe.

Comité d'information
Un nouveau comité d'information de parents de la paroisse Ste-Marthe s'est présenté aux commissaires d'écoles hier soir et a fait savoir par un porte-parole que le but du comité est d'établir un lien vivant entre le conseil scolaire et les paroissiens de Ste-Marthe. « Nous voulons être informés de vos projets pour que nous puissions les étudier et donner ensuite notre opinion », a expliqué le porte-parole. Il a aussi expliqué que le comité désirait s'intéresser à la chose scolaire et tout particulièrement aux problèmes touchant la paroisse Ste-Marthe.

Solution proposée
En novembre, les mineurs étaient retournés à leur poste après que la compagnie eût accepté de confier à des journaliers la tâche d'éclaircir.

Académie
L'An dernier, les Canadiens de Thetford Mines avaient attiré un total de 47,849 spectateurs dans leurs 22 joutes locales du calendrier régulier. Cette année, après le même nombre de parties, l'assistance ne se chiffrait qu'à 38,526. On accuse donc une baisse de 9,013 spectateurs cette année.

Les Esperviers de Thetford Mines qui occupent la 4e position de la Ligue Junior "B" des Cantons de l'Est ont connu beaucoup de succès sur leur propre glace jusqu'ici, remportant 10 victoires pour subir 6 défaites et annuler une fois. Ils n'ont pas fait aussi bien à l'extérieur car leur fiche n'est que de 4 gains, 12 revers et deux matchs nuls. Les Esperviers ont encore cinq parties à jouer dont trois devant leurs partisans.

Les citoyens de St-Maurice interrogés au sujet du regroupement paroissial

THETFORD MINES, (B.F.) — Environ 90% des familles de St-Maurice de Thetford Mines ont répondu au questionnaire distribué dans le cadre d'une enquête pilotée par la Ligue de citoyens pour connaître l'opinion des gens relativement au problème du regroupement paroissial de ce secteur. C'est ce qu'a révélé hier soir le président de la Ligue M. Adélard Cléche. Ce dernier a précisé que quelque 375 formulaires ont été retournés.

Année stagnante au service de la police de Thetford en 1967

THETFORD MINES, (B.F.) — Exception faite du cours d'opérateur de pompes à incendie donné à quatre membres du département, le chef Gérard Gagné considère que l'année 1967 a été un quelque sorte une période de suspension pour le service de la police et des incendies de la ville de Thetford Mines. « Suspension, précise-t-il dans son rapport annuel, tant au point de vue de la progression du perfectionnement des membres, que de l'équipement pour le service de la police ou de la lutte contre les incendies. »

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (B.F.) — M. l'échevin Fernand Gagné cumulera du cours du prochain trimestre les fonctions de maire suppléant de la ville de Thetford Mines. Il succède à l'échevin Gérard Cléche.

L'Association des anciens combattants de la région de Thetford Mines convie tous ceux qui ont fait ou font encore partie des forces armées, à une assemblée qui se tiendra dimanche prochain le 11 février, à 1 h. 30 p.m. au local du club des Raquetteurs. Les dames sont admises.

Imperméabilisation
Le chef Gagné informe les gouvernants municipaux qu'il vient d'être avisé par le service de la ville que l'achat d'un nouveau véhicule raisonnable de boyaux à incendies, d'un véhicule-seours, d'un nouveau camion à incendie, de même que l'engagement de nouveaux constables-pompiers pour conserver l'efficacité de son service.

Un véhicule-seours pourrait être utilisé à de multiples fins, selon M. Gagné, telles que lors des feux de cheminées ou dans les véhicules-moteur, transport de la pompe portative et autre équipement nécessaire dans la lutte contre l'élément destructeur, appareils de survie, transport de blessés ou de prisonniers, et autres fins. Avec l'achat d'un nouveau camion à incendie, le service disposerait de quatre véhicules pour répondre aux alarmes qui lui parviennent.

Cauchemar
Un autre malaise qui est devenu un véritable cauchemar pour le chef du service de la police et des incendies est également étalé dans le rapport. Il s'agit des nombreuses absences régulièrement enregistrées, et principalement attribuables à la maladie.

CONFERENCE DEMAIN SOIR
Le député du comté de Mégantic, la Législature provinciale, M. Marc Bergeron, sera l'invité du club Richelieu de Thetford demain, à l'occasion d'un souper-causerie qui se tiendra au manoir Hébert. Le conférencier commentera le rapport Rameau, lequel porte sur les heures d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux au Québec.

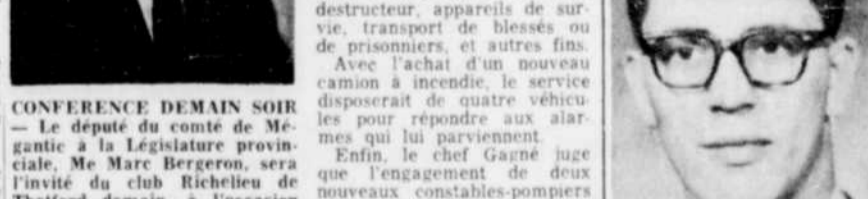
Le colonel George-W. Smith, ancien président général de la Bell Asbestos Mines Ltd. de Thetford Mines, célèbre ce mois-ci son 70e anniversaire de naissance. Un souper réunira ce soir, au manoir Hébert, les membres de l'exécutif de la Chambre de commerce de Thetford Mines. Un décor qui n'est plus d'actualité, est celui des pylones placés aux entrées de la cité de l'or blanc, annonçant son 75e anniversaire de fondation.

Les Assises criminelles de Thetford Mines à la cour d'Arthabaska en mars

ARTHABASKA, (M.L.) — Toutes les causes inscrites au rôle des assises criminelles de Thetford Mines seront entendues, lors des assises de mai du district judiciaire d'Arthabaska, le 5 mars prochain.

Le greffier de la Cour d'Arthabaska a reçu hier les 7 dossiers se rapportant aux affaires inscrites aux assises de Thetford Mines. Elle se partagera la tâche avec Mme L. Heures-Bérette, qui remplit cette fonction depuis près de 16 ans à la Cour d'Arthabaska.

NOMINATION
Monsieur W. C. Pitfield, président de la maison Pitfield Mackay Ross & Co. de Montréal et de Toronto, annonce la nomination de Guy St-Laurent comme représentant autorisé pour la région de Thetford Mines. Il agit comme officier de placements et a son bureau au 235 ouest rue St-Jacques, Montréal. La compagnie est membre de la Bourse de Montréal, de la Bourse de Toronto et de l'Association canadienne des Courtiers en valeurs immobilières. M. St-Laurent peut être rejoint par la poste, à C. P. 332, Thetford Mines.



« Il est tout à fait normal que ceux qui atteignent un certain nombre d'années de service obtiennent des bénéfices marginaux appropriés. Mais, de préciser le chef Gagné, les absences pour maladie, quoique inévitables, sont difficilement acceptées pour la bonne administration d'un service de police et incendie dont l'augmentation progressive des activités est toujours supérieure au personnel disponible. »

Editorial

Au sujet de la refonte de la carte électorale

L'Action Civique, que nous accusions ces jours derniers de se relâcher dans ses initiatives, vient d'exécuter un rebondissement qui se présente sous la forme d'un projet de la refonte de la carte électorale à Sherbrooke. Bien que l'idée ne soit pas nouvelle, ce groupement y revient et c'est à la lumière de statistiques que nous l'endossons. Les mêmes raisons se présentaient il y a plusieurs années.

Quand on pense à ce projet, on ne peut faire autrement de se rappeler que, sous une forme un peu différente si l'on veut, un problème s'est présenté de la même façon à la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke quand on voulut porter le nombre des commissaires de cinq à sept. (Ne pas confondre avec le thé de ces dames!) C'était avant l'avènement de la Régionale. Il n'était pas alors question de soustraction par quartier!

La suggestion de l'Action Civique nous donne le même nombre de conseillers, mais la répartition des sièges fait la différence. Trois quartiers gagneraient un échevin et deux quartiers en perdraient un.

Il nous est arrivé, dans cette même page, il y a plusieurs années, de préconiser un semblable projet de la refonte de la carte électorale. Mais alors, la population n'était pas celle d'aujourd'hui. Depuis, la population a "gelé" le Centre et le Sud, tandis que dans l'Ouest, l'Est et le Nord par ordre d'importance, les limites se sont éloignées. Au point de vue de la population et non au point de vue des votants (ce qui doit tout de même entrer en ligne de compte), la situation se présente comme ceci pour une population totale de 76.284 âmes selon le dernier recensement:

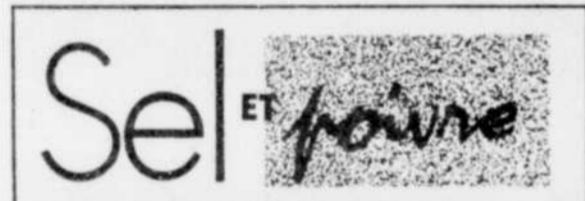
Ouest	25,058
Est	24,484
Nord	20,786
Sud	4,101
Centre	1,855

Où l'on voit que la population du Centre et du Sud réunie représente le quart de la population du Nord et de l'Est.

Il faut tenir compte du fait que le Centre est un quartier emmuré, qui ne peut plus se développer et ne le fera jamais. C'est pas mal le cas du Sud par rapport à l'Ouest, l'Est et le Nord, mais pas autant. Avec cette supériorité numérique, l'Ouest, l'Est et le Nord ont certainement droit à une plus forte représentation au conseil, et les deux autres, à une moindre. Un échevin pour le Centre et un pour le Sud, serait à notre sens, adéquat. Nous penserions la situation adéquate aussi pour trois dans chacun des autres quartiers.

Tôt ou tard, il faudra nécessairement revenir là-dessus. Rien ne nous dit encore que dans un certain nombre d'années, la situation changera encore pour le Sud, mais l'avenir le dira!

Louis-C. O'Neil

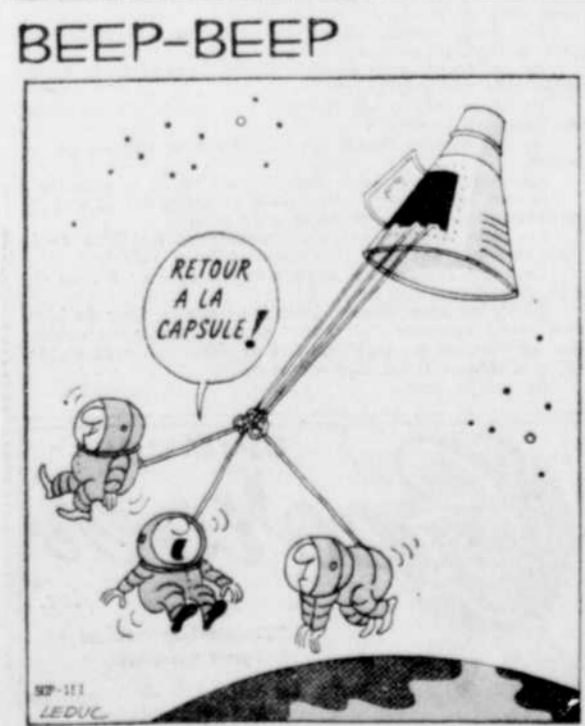


Les employés de la voirie à Sherbrooke se montrent actuellement exigeants dans leurs demandes de salaires et de conditions de travail... s'ils se montraient aussi exigeants dans l'entretien des rues, peut-être que Sherbrooke ne serait pas renommée pour être une des villes où les rues sont les plus en mauvais état dans tout le Québec...

—O—O—O—

Nous abandonons dans le même sens que le juge Roland Dugré qui attribue pour une large part aux parents la recrudescence de la délinquance juvénile... Les parents auront beau dire qu'ils font leur possible pour bien élever leurs enfants, mais s'ils ne l'assistent réellement, il n'y aurait pas tant de révolte chez les enfants. Un enfant qui "tourne mal", c'est presque toujours un échec de la part des parents. Un examen de conscience sérieux de leur part permettrait sans doute de découvrir où ils ont failli...

ALBERT



Sherbrooke... au passé!

N.D.L.R. Une collaboratrice Gisèle Fernet a préparé à l'intention des lecteurs de LA TRIBUNE une série d'articles sur le "vison" Sherbrooke. Ces articles rappellent des souvenirs à plusieurs, car ils traitent de la vie à Sherbrooke, il y a une trentaine d'années.

Le trajet menant au "petit lac"

Si les distances sont courtes de nos jours, de changements! C'était un long trajet pour aller au Petit Lac Magog, on passait par Rock Forest. C'était la seule route; il y avait au moins cinq traverses de chemin de fer.

Il y a longtemps que vous avez accroché vos patins, si vous avez fait le voyage jusqu'au Petit Lac, — en train — ce dernier circulait en été seulement.

Gardons nos coeurs jeunes! Mais moins fines sont vos oreilles pour percevoir les sons, si vous avez écouté la radio avec des écouteurs. Vous vous souvenez des programmes du temps?

Oh là, nombreuses sont vos années passées si vous avez vu certains des articles suivants: les pinces à glace, les téléphones à long cou, les "cranks" (manivelles) pour mettre en mouvement les voitures du temps, les petits bancs plantés dans les voitures, les supports plantés sur le marche-pied des automobiles pour transporter les valises, les fichues petites cabanes "extérieures" qu'il y avait à l'arrière de tous les chalets; il y en aurait tant d'autres à nommer.

Soyons sérieux, on ne parlera pas de la visite de la Reine Elizabeth, mais bien du passage à Sherbrooke du roi George VI et de la reine; c'était en 1939. Il y a 28 ans; ça fait moins jeune!

Encore plus loin, la visite du prince de Galles (Edouard VIII). Vers 1939, les fêtes du centenaire de la ville. Plusieurs d'entre vous ont participé comme figurants aux représentations du "pageant". Ce n'était pas le temps des culottes courtes, mais c'était le temps des flirts pour plusieurs parmi vous.

Revoyns ensemble la rue Wellington. Un bon nombre de marchands d'il il y a 30 - 40 ans n'existent plus. Que de changements: parmi les disparus (pour en nommer quelques-uns): le magasin St-Jean, le marchand de meubles Edward, le magasin de vêtements pour hommes Lambert, pour les souliers, il y

avait Wigget, depuis moins longtemps disparu. Pour ceux qui ne sont pas dans leur prime jeunesse, le restaurant "Grand Café".

Vous êtes un survivant de la grande dépression si vous avez fait affaires à la Banque Hochelaga, l'ancêtre de la Banque Canadienne Nationale. Pour ceux qui sont allés au "Alexander Ice Cream Parlor", vous pouvez en revoir la décoration intérieure. Vous circulez moins vite si de douce mémoire vous vous rappelez les hôtels "Albion" et "Continental" — coins King et Wellington. Alors vous avez vu la construction de l'édifice actuel, une maison à six étages; quel achèvement!

Parlant hôtels, sur la rue du Dépôt, le "Montreal House" et le "Windsor", il n'y a pas tant d'années qu'ils ont été démolis. Oh là, vous faites partie de la division d'hier si vous êtes allés danser chez les Chevaliers de Colomb, qui à ce temps avaient leur salle rue Gordon. Pour les plus jeunes "Les Syndicats" cette maison jusqu'à il y a quelques mois.

Si vous étiez sportifs, vous avez peut-être fait de l'équitation en louant un cheval à l'écurie de la rue Aberdeen. Si on veut parler progrès, il y a 30 ans, nous avions seulement sept ponts (espérons que la mémoire ne fait pas défaut; nous en avons maintenant quinze).

Si vos jambes ne peuvent pas supporter le Yeyé, vous avez connu le temps quand la danse... était un gros péché, il fallait même s'en confesser. Mais combien de vous ont passé outre et allaient danser au Winter Garden. Si oui, vous sautez moins haut aujourd'hui. Il vous reste tout de même de la vitalité si vous dansiez au White House Pavilion au Petit Lac Magog, ou encore si vous vous rendiez à Orford ou à St-Adolphe de Dudswell.

A la prochaine.

L'homme qui représente le Québec à la conférence constitutionnelle d'Ottawa

MONTREAL (PC) — Les bouillants ancêtres canadiens-français et irlandais dont descend Joseph Francis Daniel Johnson, qui joue un rôle essentiel lors de la conférence constitutionnelle de cette semaine à Ottawa, ont produit un homme au sang-froid remarquable.

Le 20e premier ministre du Québec éveillé ces sentiments divers parmi ses amis ou ses ennemis, mais tous les doutes possibles concernant sa sagacité politique sont allés rejoindre définitivement la vieille imagerie d'Épinal des "habitués" et du sucre d'érable.

Le nom à consonnance anglaise que porte M. Johnson, incidemment, n'a pas été un handicap malgré le fait qu'il n'y ait eu que cinq électeurs anglophones dans le comté de Bagot, lorsqu'il s'est porté candidat pour la première fois en 1946.

"A l'oeuvre, on connaît l'artisan", a dit en souriant le premier ministre, tout en ajoutant que la télévision a fait beaucoup pour démontrer à tous les Québécois qu'il était un authentique Canadien français.

Un nationaliste Si M. Johnson n'est pas un homme dans la tradition flamboyante du nationalisme québécois, il est indéniablement un nationaliste, et l'a été depuis de nombreuses années. Pour certains, cependant, il représente la pensée plus réaliste des nationalistes qui sont conscients d'être des Nord-Américains.

Le premier ministre — qui est également avocat — a accordé une interview dans l'un de ses cinq bureaux, que grande pièce située au 17e étage du nouvel édifice de l'Hydro-Québec, et cela, malgré un horaire extrêmement chargé en vue de la conférence fédérale-provinciale qui débute lundi. Courtisé et détendu, il a exprimé des idées percutantes comme, par exemple, le fait qu'il pourrait, s'il le voulait, sortir Québec de la Confédération dès demain, d'un ton très décontracté, le ton de la conversation normale. Mais il a également parlé du rôle futur du Canada, qu'il entrevoit comme "un nouveau type de pays".

Le chef de l'Union nationale a fait une grimace de dédain lorsqu'il a parlé d'une accusation des libéraux, voulant qu'il emploie un ton différent selon qu'il parle au Québec, à Toronto ou à New York. Il a répliqué que son attitude avait été définie dans son livre "Égalité ou Indépendance", et lors de conférences fédérales-provinciales, soit par lui-même et soit par Claude Morin, sous-ministre des Affaires inter-gouvernementales.

Pouvoirs résiduels

Le premier ministre a ajouté qu'il s'agissait de "déclarations écrites très précises", impliquant des pouvoirs résiduels, ces mêmes pouvoirs que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique n'a pas spécifiquement attribués à l'autorité fédérale ou provinciale.

M. Johnson a précisé qu'il entendait la division du problème constitutionnel en deux sections — "les problèmes dans lesquels il n'existe pas d'intérêt français distinct, et ensuite les autres problèmes au sein desquels parce que la vaste majorité de la population du Québec

tellement sous la juridiction provinciale."

Charme et séduction A l'instar de son célèbre homonyme américain, M. Johnson se targue de pragmatisme en politique. Il n'emploie pas le style dominateur de feu Maurice Duplessis, "le chef", qui fut jadis son mentor au sein de l'Union Nationale.

"Il faut écouter, a dit un jour M. Johnson. Il ne faut jamais trop s'éloigner du peuple dans la vie publique, ou aller trop en avant de lui." Un editorialiste de langue anglaise a parlé du "charme qui est presque de la séduction", exercé par M. Johnson, même sur les gens qui l'accusaient d'être ambivalent, en particulier sur la question du séparatisme, et d'avoir des programmes mal définis. Sa victoire étonnante sur Jean Lesage, "politicien de grandeur" de la Révolution tranquille, lors des élections générales du 5 juin 1966, a mis fin à six ans de règne libéral, au moment où l'Union Nationale semblait démolie.

Le leader québécois, cet homme élégant qui porte des lunettes à monture de corne noire et des costumes sages de tailleur en vogue, a été brocardé sous le nom de "Danny Boy" et "Dirty Dan", pour avoir servi sous l'autorité Duplessis. Après avoir pris Bagot au libéraux à l'âge de 31 ans, M. Johnson est devenu l'adjoint parlementaire de M. Duplessis en 1954, président adjoint de la Chambre en 1956 et ministre des Ressources hydrauliques en 1958. En 1961, il a parcouru 50,000 milles à travers la province, et a pris la direction de l'Union nationale après les morts successives de Duplessis et de son héritier présomptif Paul Sauvé, suivies de la défaite en 1960, du parti — alors dirigé par Antonio Barrette — aux mains de Jean Lesage.

L'ère des despotes est terminée", avait déclaré M. Johnson, en 1961, au cours d'une conférence de presse, mais il était encore considéré comme le membre d'un parti responsable de l'administration corrompue au Québec.

La défaite de M. Johnson et de l'Union Nationale par M. Lesage lors des élections-éclair de (Voir L'homme p. 23 col. 5)

En vente dès le mois prochain DES "VISAS" POUR LA "TERRE DES HOMMES"



ViSA LE NOIR, TUA LE BLANC

Princeville fera-t-il parti du CER Bois-Francis-St-François?

PRINCEVILLE (GAB) — Le conseil municipal de Princeville étudie la demande d'inscription qui lui a été faite par M. Jean-Gilles Massé, directeur général du Conseil économique régional Bois-Francis-St-François.

Une décision sera prise après que les ediles auront examiné toute la documentation fournie avec la demande de M. Massé. Si le conseil accepte de faire partie du CER, une contribution de 10 cents par tête de population sera versée pour bénéficier des services de cet organisme.

Situation financière M. Georges Crête, secrétaire-trésorier du conseil a donné un état de la situation financière à l'assemblée de février. Depuis le 1er janvier, les revenus ont été de \$4,000 et les dépenses ont totalisé \$7,373.

Une résolution a été adoptée pour autoriser des emprunts temporaires, si nécessaires, en attendant les entrées de fonds. Une subvention de \$100 a été accordée aux Filles d'Isabelle pour leur comité de bienfaisance.

Patrouille de secours Une patrouille de secours est à l'oeuvre cette année sur les pentes du mont Apic où évoluent les membres du club de ski de Plessisville.

Des trophées Cette journée de compétition sportive au mont Apic pour les skieurs et skieuses du club de Plessisville se terminera par un souper et une soirée à la Cabane 4-7. Le programme de la soirée comprend une projection de films sur le ski ainsi que la distribution des trophées attribués aux vainqueurs des concours.

Des projets Sur la liste des projets, on remarque une excursion au mont Ste-Anne pour le samedi 17 février. Le départ se fera à 7h30 du matin au Centre de Loisirs de Plessisville.

Plusieurs activités au club de Ski de Plessisville — Programme PLESSISVILLE (GAB) — De nombreuses activités sont au programme de la présente saison au club de ski de Plessisville.

est l'une des premières activités inscrites dans le programme du Festival de l'Érable 1968 à Plessisville. Pour les concours, M. Gaston Carignan sera secondé par MM. Raymond Bellavance et Jean-Jacques Brisson.

Des trophées Cette journée de compétition sportive au mont Apic pour les skieurs et skieuses du club de Plessisville se terminera par un souper et une soirée à la Cabane 4-7.

Des projets Sur la liste des projets, on remarque une excursion au mont Ste-Anne pour le samedi 17 février.

Chronique municipale

VICTORIAVILLE (ML) — Le conseil avisera le propriétaire de cinéma Laurier de l'autorisation qu'il a reçu de construire une marquise sur la devanture de son établissement ne lui donne pas l'autorisation de violer les autres règlements de la construction.

La question des comptes de dépenses a été débattue après que l'on eut autorisé M. René Gauthier à prendre part à l'assemblée spéciale de l'Association des directeurs de loisirs municipaux à Québec, les 16-17 et 18 février.

Le conseil a autorisé l'émission d'un permis de chauffer de taxi à M. Normand Charest, sur recommandation du chef de police.

La ville devra changer son distributeur d'huile diesel son suite de la compagnie Canadian Petrofina d'enlever la pompe qui s'y trouve et dont elle est propriétaire.

On sait qu'une résolution a été adoptée il y a quelques mois, précisant que désormais l'huile diesel serait fournie par M. Royer, qui offrait au moment des soumissions, un prix plus avantageux.

La Commission municipale de Québec a autorisé l'emprunt temporaire de \$24,000 à être contractée en attendant le produit de la vente des obligations du règlement No 240 nouvelle série. Ce règlement concerne l'achat d'équipement.

La ville défrayera désormais les dépenses de ses délégués à l'extérieur à raison de \$0.10 le mille linéaire... Aucun mon-

La correspondance

Parmi la correspondance communiquée à l'assemblée de février au conseil municipal de Princeville, on remarquait une lettre du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson. Cette lettre dit que des études sérieuses doivent être faites avant de donner suite aux projets pour Beaucourt. D'autre part, les échevins ont autorisé, à l'unanimité, de remettre au maire une lettre que celui-ci avait adressée au conseil quelques jours plus tôt.

Bois-Francis en bref...

ST-VALÈRE (JMC) — Aussi paradoxale que cela puisse paraître, les travaux d'hiver de la paroisse de St-Valère seront exécutés au printemps, à cause de la température.

Le conseil a adopté une résolution à cet effet, lors de la dernière assemblée régulière mensuelle. Le gouvernement a consenti à octroyer \$6,500 pour ces travaux. La principale partie de la somme servira au gravage des routes.

D'autre part, le maire a demandé que l'on prenne information au ministère avant de présenter un règlement pour abolir le bénévolat à la table du conseil. Un conseiller se proposait de déposer un avis de motion en ce sens.

Caisse dans les Bois-Francis Le secrétaire de la province, M. Yves Gabias, vient d'approuver la formation d'une caisse d'épargne et d'entraide économique (crédit) pour la région des Bois-Francis, dont le rayonnement couvrira le comté d'Arthabaska et dont le siège social sera établi à Victoriaville.

Devant la régie des eaux La régie des eaux s'apprête hier dans la capitale, dans la salle des auditions du ministère des affaires municipales, pour examiner les requêtes concernant en particulier la ville de Victoriaville et la paroisse de Sainte-Victoire d'Arthabaska.

Par ailleurs, aujourd'hui, au palais de justice de Trois-Rivières, la régie entendra la cause impliquant l'aqueduc Philippe Denoncourt, à Baie Jolie, en banlieue de Trois-Rivières, le village de Maskinongé et enfin la société d'aqueduc de Sainte-Cécile-de-Levard.

COATICOOK (JC) — La direction de la bibliothèque municipale de Coaticook annonce une exposition de timbres-poste qui se tient actuellement au Centre culturel de la bibliothèque.

Il s'agit de la collection de M. J. N. White de Coaticook, personnage réputé dans les milieux philatelistes.

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDE EN 1910

Imprimé par LA TRIBUNE (1966) L.T.E., 221, rue Dufferin, Sherbrooke, Tél. : 569-9281

Autorité comme envoi deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

ABONNEMENT : au Canada par la poste, sauf endroits desservis par camions: un an: \$15.00; 6 mois: \$9.00; 3 mois: \$4.75; 1 mois: \$1.75.

Aux États-Unis avec Supplément Perspectives et Comiques illustrés: Un an: \$25.00; 6 mois: \$14.00; 3 mois: \$8.00; 1 mois: \$3.00.

Autres pays, outre mer, etc.: Un an: \$30.00.

La Tribune est affiliée à la Presse Canadienne, à l'Association des quotidiens de langue française, à l'Association des quotidiens du Canada, à la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, affiliés à l'Agence Bureau et Circulation (ABC) et à l'Union internationale de la presse catholique.

Paul G. Desmarais, président. Jacques G. Francoeur, vice-président et Adjuv. Yvon Dube, directeur général.



SHERBROOKE, MERCREDI, 7 FEVRIER 1968

5



NOUVEL EXECUTIF — Le parti libéral s'est donné un nouvel exécutif à East Angus lors d'une assemblée spéciale tenue à l'hôtel de ville de l'endroit. Une équipe dynamique forme cet exécutif, dans l'ordre, MM. Alphonse Godbout, qui a été élu à la trésorerie, félicite le nouveau président, M. Patrick Gendron, sous le regard du nouveau secrétaire, M. Léopold Dufresne. (Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

M. Patrick Gendron élu président du comité libéral à East Angus

EAST ANGUS, (GP) — M. Patrick Gendron a été élu président du comité libéral, lors d'une assemblée tenue à la salle de l'hôtel de ville, présidée par M. Anatole Coulombe. M. François Poulin, de Sherbrooke, président de la Fédération libérale devait donner une conférence à cette occasion mais, qui pour des raisons incontrôlables, n'a pu se rendre à cette assemblée. Plusieurs sujets de très grande importance ont été traités au cours de la soirée, et l'on se propose de former un comité dans toutes les villes du comté de Compton. **Election** L'élection 1968 était présidée par M. Robert Drouin, président de la Fédération libérale contrôlable, n'a pu se rendre

Problèmes sportifs urgents à Coaticook

COATICOOK, (JC) — Au cours de leur réunion bi-mensuelle les membres de la Chambre de commerce de Coaticook ont discuté des problèmes sportifs urgents. D'ici la prochaine réunion, l'exécutif prendra position sur le problème de l'arena ainsi que sur la décision prise par les directeurs du club de baseball de Coaticook de se retirer du circuit Yvon Ellyson. Il est fort probable que les directeurs du Canadien de Coaticook seront invités à discuter de leurs problèmes avec les membres de la Chambre de commerce. Les plans de la Chambre de commerce au sujet d'un voyage à l'Usine General Motors de Ste-Thérèse ne sont pas encore définis. La prochaine réunion de la Chambre verra à clarifier tous ces points, dans un cas épineux.

Exposition philatélique

COATICOOK, (JC) — La direction de la bibliothèque municipale de Coaticook annonce une exposition de timbres-poste, qui se tient actuellement au Centre culturel de la bibliothèque. Cette collection imposante comprend, entre autres, une vaste sélection de timbres russes, de timbres du Vatican, ainsi que de nombreux spécimens floraux et artistiques. On invite chaleureusement la population à venir voir cette collection d'un personnage local qui représente, somme toute, une vie d'efforts, et qui la couronne avec succès. Si parfois on était dans l'impossibilité de présenter ces cours, le programme prévoit une démonstration sur ce que comporte le rôle d'hôtesse à la table.

Assemblée des Fermières de St-Marc

COATICOOK, (JC) — Il y aura assemblée du cercle des Fermières de St-Marc, ce soir, à la salle paroissiale. Au programme de la soirée, figurent des représentants de l'Hydro-Québec qui démontreront comment se servir des appareils électriques ménagers pour un rendement efficace, et en toute sécurité.

Policiers et pompiers de Magog devront faire preuve d'adresse dans trois sports

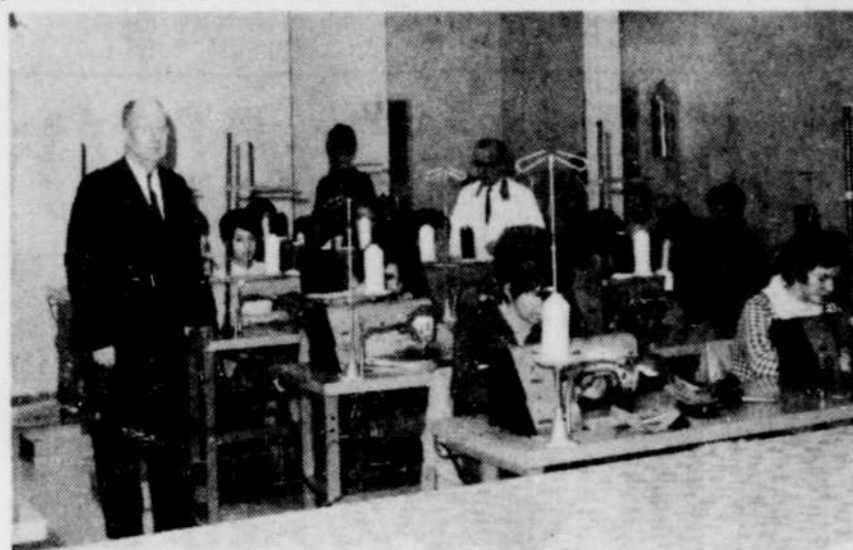
MAGOG, (AR) — Les policiers et pompiers de Magog devront faire preuve d'adresse dans trois sports différents s'ils veulent se qualifier pour le tournoi organisé par leur association, et qui se terminera dans un mois. Le tournoi permettra aux membres de participer à des rencontres de tennis sur table, de dards et de billard. Les policiers et pompiers ont deux semaines pour se qualifier pour le tournoi, mais, pour y participer, ils devront se qualifier dans les trois disciplines et non seulement dans un ou deux des sports. Le tournoi d'une durée de deux semaines permettra des rencontres en simples, et le participant qui aura accumulé le plus grand nombre de points sera couronné Monsieur Sport 1968.



QUI SERA REINE — Trois candidates se disputent actuellement le titre de Reine du 2e carnaval d'hiver de East Hereford. Ce sont, Mlles Colette Bouchard, Nicole Marquis et Thérèse Riendeau.

Une deuxième fin de semaine carnavalesque à East Hereford

EAST HEREFORD, (AR) — Après les activités de la dernière fin de semaine, où malgré la pluie des jours précédents, les organisateurs du carnaval de East Hereford ont réussi à faire de la glace suffisamment vite pour permettre à leur équipe de disputer une joute de hockey aux Étoiles de Sherbrooke et de l'emporter par le compte de 8 à 4, l'atmosphère de carnaval règne dans cette municipalité. La population, ainsi que les organisateurs, se préparent maintenant à passer une deuxième fin de semaine carnavalesque alors que différentes activités auront lieu dont, entre autre, le couronnement de la reine de 1968, et un grand tournoi de ballon-balai. Actuellement, trois candidates se disputent le titre de Reine du Carnaval d'hiver de East Hereford. Il s'agit de Mlles Colette Bouchard, Nicole Marquis et Thérèse Riendeau. Le couronnement de la nouvelle reine se fera dimanche après-midi, vers 3h. p.m., soit à la suite du tournoi de ballon sur glace. **Tournoi** Les organisateurs du carnaval sont à mettre la dernière main au tournoi de ballon sur glace qui mettra aux prises huit équipes de la région. On y rencontrera, entre autre, deux équipes de Sherbrooke et une de chacune des places suivantes: Coaticook, Canaan, Vt, St-Malo, St-Isidore, St-Herménégilde et East Hereford. Le tournoi débutera samedi avec deux joutes et se continuera dimanche, à partir de 11h. a.m., pour se terminer vers 5h. p.m.



ECOLE DE CHAUSSURES — Des cours sont donnés à l'école de chaussures depuis le 11 décembre 1967 à Richmond, sous la direction de M. Raymond A. Verret que l'on voit ici, en compagnie de M. W. O'Donnell. (Photo La Tribune)

Nouveau cours à l'école de chaussures

RICHMOND — Le prochain cours de l'école de chaussures qui a ouvert ses portes, le 11 décembre 1967, à Richmond, débutera le 18 mars prochain. Les candidats intéressés peuvent faire application au bureau du C.M.C., 15 rue Carpenter, à Richmond. Le centre d'apprentissage est situé au 435 rue Centre, à Richmond. Dans les locaux prêtés par la compagnie H. H. Brown Shoe Lite, M. Raymond A. Verret dirige cette école. Un système de transport est organisé pour les élèves qui demeurent loin du centre. Ces cours sont donnés gratuitement. Des allocations hebdomadaires sont versées par le Centre de main-d'oeuvre du Canada aux candidats inscrits aux cours du jour, et qui sont dûment qualifiés. M. Verret est aidé dans sa tâche par Mlle Denise Duchesne, de Richmond. Le premier cours de treize semaines a débuté le 11 décembre et il se terminera le 15 mars. Les cours sont donnés de 9 heures a.m. à midi et de 1 heure à 4 heures p.m. La première partie des cours se donne le jour à 24 élèves; il s'agit des opérations de piquage. Le soir, il y a des cours de piquage, la coupe à la main ou taillage et la couture à la main sur moccasin. C'est une promotion du Centre de la main-d'oeuvre sous la direction de la Commission d'apprentissage de l'industrie de la chaussure.

Hockey mineur à Windsor

WINDSOR, (AR) — Les activités se poursuivent dans les différentes ligues de hockey mineur de Windsor. Voici d'ailleurs les statistiques des ligues Midget et Mosquito, en date du 6 février.

Club	Pj	Pts	Club	Pj	Pts
Braves	5	8	Rockets	5	5
Royaux	5	7	Bantam	5	0

5 meilleurs compteurs:

Nom	Club	Moy.
Lac Drapeau	Rockets	2.08
Laurier Langlois	Royaux	3.00
Richard Pelletier	Royaux	3.02
Serge Guay	Royaux	4.08
Normand Gagné	Rockets	4.08

Les gardiens:

Nom	Club	Moy.
Gilles Salois	Braves	2.08
Pierre Poudrier	Royaux	3.00
Jocelyn Gagné	Rockets	3.02
Philippe Houde	Bantam	4.08

Laurier Langlois est le joueur le plus puni avec 12 minutes au cachot. Le statisticien de la ligue est M. Julien Daigneault.

Ligue Mosquito

Section A:	Pilote	Pj	Pts
Castors	Sylvio Jolin	5	10
As	Guy Guillemette	2	2
Braves	Gilles Desmarais	3	2
Loups	Augustin Jolin	4	0

Section B:	Pilote	Pj	Pts
Éperviers	Emile Juneau	4	6
Renards	Donald Poudrier	2	2
Cerfs	Guy Verrette	2	2
Volteurs	Gérald Nadeau	2	2

Le statisticien de la ligue est M. Guy Verrette.

Messe moderne et déjeuner-causerie pour les Chevaliers du conseil 2823

ASBESTOS, (MV) — Un déjeuner-causerie nouveau genre est organisé par le Conseil 2823 des Chevaliers de Colomb d'Asbestos, dimanche, le 11 février courant. L'agenda de cette activité débutera à huit heures 15 par la messe au sous-sol de l'église St-Isaac Jogues. Le groupe participera à une messe moderne spécialement préparée pour cette rencontre. Après la messe, il y aura déjeuner au même endroit suivi d'une causerie-forum. Le sujet présenté sera des plus intéressants car il s'agit du problème des adolescents et des adultes. L'animateur de cette causerie sera l'abbé Roland Lebeau, et il sera accompagné d'un groupe d'étudiants du classique. Un panel sera organisé et présenté sur place, et le forum suivra cet échange. Ce programme nouveau genre ne manquera pas d'intéresser et les organisateurs comptent sur une participation nombreuse à cette activité. Il est à remarquer que la messe sera strictement réservée aux participants et participants seulement.

Les Trèfles: égalité en tête au moins

MAGOG, (AR) — Les Trèfles se sont assurés au moins une égalité en tête de la Ligue 4 As Labatt, de Magog, en battant les Coeurs au compte de 2 à 1. Pour les Trèfles, P. Lacasse a compté, assisté de M. Paquette et de L. Dufresne, tandis que le but victorieux a été réussi par L. Bates, sur des passes de C. Côté et de J.-L. Bourdeau. R. Thislade a évité le blanchissage aux siens en réussissant l'unique but des Coeurs. M. Joncas et M. Morin se sont mérités des mentions d'assistance sur ce but. Dans la deuxième joute, les Piques et les Carreaux ont fait match nul, par le compte de 1 à 1. Comme dans la première joute, les deux gardiens se sont livrés une très belle lutte et furent solides devant leur cage respective, à maintes occasions. Pour les Piques le but fut compté par E. Gosselin, assisté de M. Godbout et Y. Goulet, tandis que l'unique fillet des Carreaux a été compté par Y. St-Jacques, assisté de M. Clément.

Les compteurs		Positions	
Les meilleurs compteurs de la ligue 4 As Labatt sont:			
Luc Plante	10 18 28	Trèfles	15 9 4 2 10 116
		Piques	15 5 6 4 14 94
		Coeurs	15 5 7 3 13 58
		Carreaux	15 5 7 3 13 201

Parade de modes à Magog

MAGOG, (AR) — Mme Nicole Germain, animatrice bien connue de la Métropole, sera à Magog, ce soir, alors qu'elle agira comme commentatrice de la parade de modes, organisée dans les cadres du carnaval d'hiver de l'endroit. La parade de modes se déroulera à partir de 7h. p.m., ce soir, à la salle du Centre des Loisirs de Magog. A cette occasion de se mériter des points en vue de l'élection au titre de Reine du carnaval 1968. En effet, les duchesses seront au nombre des mannequins qui présenteront les modes, et les membres du jury devront leur attribuer des points selon leur maintien, leur démarche, leur personnalité, etc. Les toilettes féminines seront présentées par M. Léon C. Hamel tandis que M. Pete La voie se chargera des modes masculines.

A l'Unité sanitaire

MAGOG, (AR) — L'Unité Sanitaire du comté de Stans tardif tiendra une clinique de périculture jeudi, le 15 février, à la salle paroissiale St-Marguerite Marie de Magog. La clinique débutera à 2h. p.m. pour se terminer à 3h. 30 p.m.

ATTENTION... CULTIVATEURS DE LA REGION DE LAVAL

Etes-vous à la recherche d'une meilleure trayeuse? Un nom prestigieux

Voici des faits qui vous intéressent

25% PLUS RAPIDE || **40%** d'amélioration de la santé du pis || **10.5% PLUS DE LAIT**

UNE NOUVELLE ENQUETE A PROUVE que la trayeuse De Laval soutire 10.5% plus de lait que ses trois principaux concurrents.

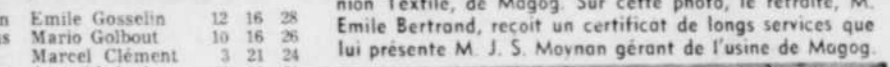
FAITES-EN LA PREUVE PAR VOUS-MEME — obtenez un ESSAI GRATUIT de 7 jours.

LA RAISON? Des pièces composantes conçues pour vous donner un traite plus rapide... plus douce... plus profitable.

LABRAD INC. Equipement industriel et agricole Equipement MASSE

Bureau, département complet de pièces et atelier de réparation. CHEMIN BROMPTON-SHERBROOKE 567-0122

RETRAITE — M. Emile Bertrand vient de prendre sa retraite, après avoir passé 28 ans au service de la Dominion Textile, de Magog. Sur cette photo, le retraité, M. Emile Bertrand, reçoit un certificat de longs services que lui présente M. J. S. Moyon gérant de l'usine de Magog.



Chronique municipale

LAC-MEGANTIC, (GD) — Le ministère provincial de l'Agriculture et de la Colonisation a donné à la ville l'assurance que les exigences du ministère du Tourisme seraient respectées, lors du creusage de la rivière Arnold.

Le conseil de ville a abrogé le règlement 162 qui établissait les prérogatives de la Cour du Recorder (Cour municipale), aujourd'hui, le règlement sera reformulé et amendé afin de satisfaire aux exigences de la vie moderne.

Le maire Leblanc a mis en doute le fait que la ville puisse se permettre d'investir une somme dépassant les \$40,000 dans des travaux destinés à prolonger le Boulevard des Vétérans jusqu'à la rue Victoria. M. Leblanc commentait une lettre de la Chambre de Commerce qui réclame la mise en oeuvre de ce projet.

Le conseil municipal a accepté de payer une somme de \$108.38 à Dorilas Grenier, somme qui représente la retenue de 10% sur une partie du coût de travaux effectués par cet entrepreneur.

Les ingénieurs de la ville étudieront les possibilités de l'approvisionnement en eau potable d'une partie de la municipalité de Nantes située aux limites nord de la ville, à même le réseau municipal. Depuis quelques années, les résidents de ce secteur réclament d'être desservis par la ville sous ce rapport.

ATTENTION ! LA GRANDE VENTE
se continue au
SURPLUS DE MANUFACTURE
— Ligne complète de vêtements pour hommes et garçons
— Articles de sport, camping, chasse et pêche
L'économie est pour vous ou votre confiance est justifiée
Premier arrivé... premier servi!
116, rue St-Georges — Windsor
B. VIGNEAULT, prop.

ATTENTION... CULTIVATEURS DE LA REGION DE LAVAL

Etes-vous à la recherche d'une meilleure trayeuse? Un nom prestigieux

Voici des faits qui vous intéressent

25% PLUS RAPIDE || **40%** d'amélioration de la santé du pis || **10.5% PLUS DE LAIT**

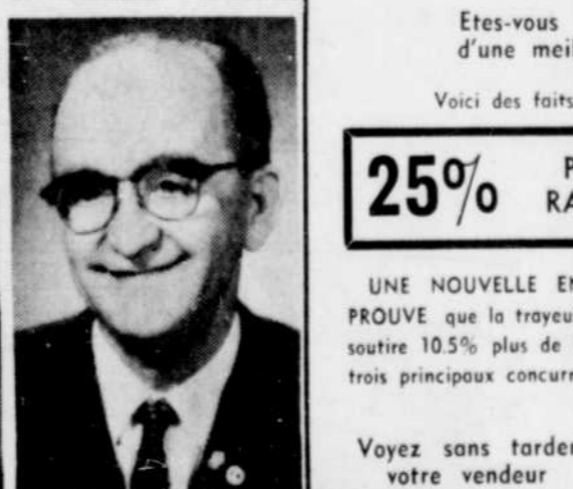
UNE NOUVELLE ENQUETE A PROUVE que la trayeuse De Laval soutire 10.5% plus de lait que ses trois principaux concurrents.

FAITES-EN LA PREUVE PAR VOUS-MEME — obtenez un ESSAI GRATUIT de 7 jours.

LA RAISON? Des pièces composantes conçues pour vous donner un traite plus rapide... plus douce... plus profitable.

LABRAD INC. Equipement industriel et agricole Equipement MASSE

Bureau, département complet de pièces et atelier de réparation. CHEMIN BROMPTON-SHERBROOKE 567-0122



EMPLOYE A SA RETRAITE — M. Philippe-E. Boudreau, contremaître général au Moulin 5 de Canadian Johns-Manville Company Limited, division de la fibre d'amiante, domicilié au numéro 310, 1ère Avenue, à Asbestos, vient de prendre sa retraite en date du 1er février 1968, après plus de 38 ans au service de C.J.M.

M. ALFRED MARTEL, préparé aux machines-outils à l'atelier mécanique de Canadian Johns-Manville Company, Limited, division de la fibre d'amiante, domicilié au numéro 115, rue St-Jean-Baptiste, à Asbestos, vient de prendre sa retraite en date du 1er février 1968, après plus de 41 ans et 6 mois au service de C.J.M.

Nouveaux règlements régissant le marché public de Victoriaville

VICTORIANVILLE (ML) — Le règlement no 243 nouvelle série adopté en première lecture, telle que lors de l'assemblée du conseil de lundi, comporte 39 articles régissant l'administration du marché public et les taxes de location des étals qui s'y trouvent.

Le dit règlement, s'il est adopté, abrogera les règlements no 18, 27, 60, 71, 90a, 92, 97, 104, 124, 224, 298, 378, et 382 actuellement en vigueur.

Le dit règlement, s'il est adopté, abrogera les règlements no 18, 27, 60, 71, 90a, 92, 97, 104, 124, 224, 298, 378, et 382 actuellement en vigueur.

Responsable

Le clerc chargé de l'administration du marché doit veiller à ce que les règlements soient appliqués, surveiller le bon ordre, faciliter l'accès à toutes personnes qui désire s'y rendre; indiquer à chacun l'espace qu'il doit occuper; inspecter sous les effets apportés pour vente; entendre et juger les différends entre acheteurs et vendeurs; percevoir les droits de location; rendre compte et faire rapport au conseil et faire respecter les règlements de la ville en ce domaine.

Location

Pour louer un étal permanent, on doit communiquer avec la ville et obtenir une permission écrite. Un bail sera le locataire à la ville. Les locataires de places à l'extérieur doivent libérer l'espace à tous les jours.

Prix

Le loyer annuel pour un étal de 8 pieds de façade est de \$30 à l'intérieur et \$30 à l'extérieur. Le loyer quotidien pour le même espace varie pour ceux qui ne vendent pas de viande et ceux qui en vendent.

Les cultivateurs qui ne vendent pas de viande paieront \$1 le jeudi, \$2,50 le vendredi et \$1,25 le samedi. Les cultivateurs qui vendent de la viande paieront \$1,25 le jeudi, \$3 le vendredi et \$1,25 le samedi.

Autres commerçants

Les autres commerçants qui ne vendent pas de viande paieront \$1 le jeudi, \$3,25 le vendredi et \$1,25 le samedi. Les autres commerçants qui vendent de la viande paieront \$1,25 le jeudi, \$4 le vendredi et \$1,25 le samedi.

Conduite dangereuse: \$150 et suspension

ARTHABASKA (ML) — Le jeune André Prévost, de Kinsey Falls, 19 ans, a été condamné à \$150 et à une suspension de sa licence de conduire pendant les deux prochaines années, hier après-midi, à l'issue de son procès pour conduite dangereuse.

Un premier chef de conduite dangereuse logé contre Prévost a été renvoyé faute de preuve. Dans le second, 4 personnes de Warwic, en plus d'un policier de l'endroit, ont témoigné.

Le sacristin de l'endroit, M. Claude Savoie, a témoigné dans le premier cas. Il a déclaré avoir vu une voiture semblable à celle de Prévost faire le "cowboy" dans la cour de l'église, alors que des enfants s'y amusaient.

Le témoin a révélé qu'il avait la garde des enfants à ce moment et qu'il a craint pour eux.

Autre cause

Dans la seconde cause, M. Lucien Lemay a révélé avoir vu l'accusé à des vitesses sensationnelles sur la grande rue au mois de décembre dernier.

Solution au problème du surplus d'élèves à Victoriaville

Le système du double horaire instauré à la régionale des Bois-Francs en 68 ?

VICTORIANVILLE (JD) — Le système du double horaire pour les élèves fréquentant les classes de 1ère année à Victoriaville constitue la solution magique préconisée par la Régionale des Bois-Francs pour loger le surplus d'élèves prévu pour septembre prochain.

Bien qu'ils ne soient pas encore "vendus" à l'idée, les commissaires de la ville de Victoriaville n'ont pas moins pris connaissance du projet lundi soir.

En d'autres termes, les élèves de 1ère année seraient partagés en groupes; un certain nombre se rendraient à l'école le matin tandis que les autres prendraient la relève dans l'après-midi. En terme industriel, on appelle ça des quart-travail ou "shifts".

Le président de la Commission scolaire, M. Cantin, a demandé au journaliste présent, celui de LA TRIBUNE, d'informer la population du projet de la Régionale. Cette mesure permettrait de libérer 15 locaux lesquels seraient ensuite affectés à l'enseignement du cours secondaire.

Bien sûr, les commissaires de Victoriaville ne perdent pas de vue que l'éducation est

toute aussi nécessaire pour les jeunes du cours élémentaire que les étudiants du niveau secondaire. Il s'agit toujours de la même éducation, même s'ils ne reçoivent pas de la Commission scolaire locale.

Les directeurs des Services pédagogiques des deux Commissions scolaires, MM. Denis Luneau de la locale et Jean-Paul Croteau de la Régionale, ont jeté les bases de ce plan.

Le collège des Pères Clémentins de Victoriaville placera quatre locaux à la disposition de la Commission scolaire locale, condition vitale

L'opinion des parents

pour l'adoption d'une telle formule.

Les commissaires de Victoriaville espèrent maintenant que les parents émettront leurs opinions sur la question.

Le ministre de l'Éducation à qui l'on impute tous les retards apportés dans les projets de construction d'écoles polyvalentes, ne s'est pas montré enthousiaste à la formule par laquelle des maisons unifamiliales seraient érigées en attendant les complexes polyvalents.

Ils ne sont pas plus d'accord pour des écoles préfabriquées.

Seule solution ?

À la Régionale, on pense que la solution réside dans ce système du double horaire.

Inutile de rappeler que la Commission scolaire régionale des Bois-Francs est à la recherche de 22 nouveaux locaux afin de loger plus de 500 élèves en septembre prochain; ces derniers risquent d'être exclus des cours académiques de l'année scolaire 1968-69.

D'autre part, M. Cantin, également commissaire à la Régionale, a laissé entendre que cette formule du double horaire sera discutée pour le niveau secondaire.

Il est entendu que la "démijournée" de classe des élèves de première année serait plus longue qu'à l'ordinaire. "C'est du trikotage à cinq broches mais nous devons l'étudier", a dit M. Cantin.

M. Marcel Rousseau élu président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, à Victoriaville

VICTORIANVILLE (JD) — M. Marcel Rousseau, un fonctionnaire à l'emploi du ministère du Travail, a été élu à la présidence du syndicat des fonctionnaires provinciaux, section de Victoriaville, lors d'une assemblée générale tenue lundi soir.

Il succède donc à M. Majella Bolduc du ministère de la Justice. L'aile des Bois-Francs groupe environ 60 membres.

Le bureau exécutif se compose également de M. Jacques



NOUVEL EXECUTIF — Le syndicat des fonctionnaires provinciaux, section des Bois-Francs, s'est donné un nouvel exécutif. Dans l'ordre habituel, MM. Renaud Paris, deuxième vice-président, Marcel Rousseau, nouveau président, Majella Bolduc, président sortant, et Jacques Nadeau, premier vice-président.

"Nous n'avons un mandat que pour nous occuper du primaire à Victoriaville"

VICTORIANVILLE (JD) — "Nous sommes bien sympathiques au cas du cours secondaire mais nous avons un mandat de la population de Victoriaville pour s'occuper du primaire".

C'est clair et net et le président de la Commission scolaire de Victoriaville, M. Clément Cantin, ajoutait à sa déclaration première que si une telle situation existe à la Commission scolaire régionale des Bois-Francs, il faut en jeter le blâme sur le ministère de l'Éducation.

M. Cantin a rappelé que les écoles secondaires J.P.H. Massicotte (garçons) et Albert Morissette (filles) appartenant à la Commission scolaire de Victoriaville et il n'est nullement question de "mettre nos élèves dehors", pour employer l'expression du président.

On sait que la Régionale des Bois-Francs est actuellement aux prises avec un grave problème de locaux pour ses élèves de Victoriaville en particulier.

La coopérative d'habitation de la paroisse Ste-Famille a été à l'origine de cette discussion lundi soir. La Commission scolaire détient, depuis 1964, un terrain dans ce secteur de la ville et la coopérative se demandait si un projet de construction nouvelle était en cours.

Selon les commissaires, il est à peu près certain qu'aucune école ne sera érigée un jour sur ce terrain, sis face au parc industriel et ce, même si un important développement domiciliaire était entrepris.

Il est possible que la Commission scolaire offre le terrain aux enchères mais aucune décision définitive en ce sens n'a encore été prise toutefois.

Advenant le cas où la Régionale des Bois-Francs devrait aménager des locaux préfabriqués pour loger le surplus d'élèves en septembre prochain, ce terrain serait alors utilisé; la Commission scolaire locale ne prendrait donc aucune décision avant que les difficultés à la Régionale soient aplanies.

En quelques lignes

VICTORIANVILLE (JD) — Le Centre d'Art de Victoriaville tiendra une importante exposition de tapisseries françaises du 20 au 25 février à l'école St-Vincent. Durant l'épidémie de grippe qui a sévi dans la région des Bois-Francs, il manquait à un moment donné 52 pour cent des élèves à l'école St-David.

La Régionale des Bois-Francs dans même le pion à tout le ministère de l'Éducation en ce qui a trait à l'évaluation des tâches. Le ministère vient en effet d'imiter le geste posé récemment par les commissaires en demandant à une firme spécialisée d'évaluer les tâches au ministère. La prochaine séance du tribunal d'arbitrage siègeant pour régler le conflit qui oppose les enseignants des Bois-Francs à leurs Commissions scolaires, aura lieu le 23 février à Victoriaville.

Les quatre cloches de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption portent les noms suivants: Marie, Paul, Robert et Albert. Une distraction nous avait fait publier les dédicaces inscrites sur les cloches. Les marchands sont priés de se chuchoter que l'annonce publicitaire dans la page réservée aux Bois-Francs n'est maintenant disponible au tarif incroyablement de 10 cents la ligne.

L'avant Jocelyn Hardy, des Tigres de Victoriaville, entreprendra bientôt une série de cours en IBM à Montréal. L'horaire des cours lui permettra de participer aux pratiques de l'équipe, mais on ne peut en dire autant du gardien de but Claude Hardy, son cousin, qui, lui, est... en amour par-dessus la tête.

Une équipe de catégorie Midget du collège de Victoriaville disputera sa première rencontre au tournoi international Midget de Drummondville samedi après-midi à 2h30. Elle affrontera le St-Jean-de-Brebeuf de Trois-Rivières. Une équipe de calibre Bantam du collège l'a emporté 1-0 sur Princeville cette semaine grâce au but de Clément Côté.

Parlant de M. Cantin, il se rendra bientôt en Floride pour quelques jours. "Je ne peux laisser l'éducation plus longtemps", a-t-il ajouté avec un sourire. Sachez-vous que la Commission scolaire régionale des Bois-Francs est la seule parmi les 53 Régionales du Québec à avoir obtenu la permission de décloisonner et de faire la promotion par matière à 100 pour cent. "Oui, mais la Régionale sera bientôt la seule à atteindre son école polyvalente" a repris le commissaire Auger.

Policiers de Victoriaville inscrits à des cours de perfectionnement

VICTORIANVILLE (ML) — Quatre membres de la force constabulaire de Victoriaville suivront des cours de perfectionnement offerts par le secrétaire des incendies, au cours des prochaines semaines.

Durant la première période, soit à compter du 12 février et pour deux semaines, les sergents Lionel Bernard et Fernand Dauphinais, seront inscrits à un cours de pompiers première classe.

Ensuite, M. Guy Bellemare prendra un cours intensif d'opérateur de pompe durant une semaine. Pour finir, M. Normand Arseneault suivra un cours de deux semaines à titre d'inspecteur en prévention.

Parcs et terrains de jeux

L'échevin Denis St-Pierre a déposé un avis de motion concernant la préparation d'un règlement prévoyant l'achat et l'aménagement de terrains de jeux pour l'été prochain à Victoriaville.

Évaluation

Enfin, à une question d'un contribuable, le conseil a adopté une résolution spécifiant que chacun des propriétaires dont l'évaluation a été modifiée par suite d'étude du comité de révision, sera avisé de sa nouvelle évaluation par un travail courrier.

Le travail pourra être fait dès que le rôle aura été corrigé et déposé au conseil pour homologation.

Chronique judiciaire

ARTHABASKA (ML) — La parade des automobilistes pris en défaut s'est poursuivie, hier, en Cour des sessions de la paix, à Arthabaska.

M. Jean-Maurice Veillette, qui s'est fait son propre avocat a réussi à faire renvoyer la plainte qui pesait contre lui. Il s'agissait d'une affaire de "stop".

Gilles Boulanger devra payer \$20 pour avoir circulé sans feu arrière. Camille Ducharme a reconnu sa culpabilité à l'accusation de vitesse et devra payer \$20 également.

Jacques Lagacé devra aussi payer \$20 pour avoir circulé sans feu avant. Il en est de même dans le cas d'Albert Germain... de René Ruest et de Philippe Fournier.

M. Rolland Brisson, qui avait omis de faire effectuer le transfert des droits de propriété de son véhicule, devra payer l'impôt de \$10. Finalement, Jean-Claude Vigneault paiera \$10 pour avoir circulé sans feu.

Les Assises criminelles de Thetford Mines à la cour d'Arthabaska en mars

ARTHABASKA (ML) — Toutes les causes inscrites au rôle des assises criminelles de Thetford Mines seront entendues, lors des assises de mai du district judiciaire d'Arthabaska, le 5 mars prochain.

Le greffier de la Cour d'Arthabaska a reçu hier les 7 dossiers se rapportant aux affaires inscrites aux assises de Thetford Mines.

Le principal procès concerne un vol de plus de \$35.000.



TRAVAUX D'AQUEDUC — D'importants travaux d'aqueduc sont présentement en cours, entre l'École de métiers et la future École du meuble et du bon-ouvrier, le long de la route 5. Les travaux ont été confiés à la firme Cormier Limitée.

Chronique scolaire

VICTORIANVILLE (JD) — La Commission scolaire de Victoriaville se pourra pas ajouter à son personnel du service d'administration durant l'année scolaire 1968-69 par suite de nouvelles normes imposées par le ministère de l'Éducation.

En outre, les salaires du personnel de cadre, c'est-à-dire la direction pédagogique et les directeurs d'écoles, sont gelés d'ici la publication d'une nouvelle échelle de salaires.

La Commission scolaire n'est pas sérieusement touchée par ces nouvelles mesures puisqu'elle comptait déjà sur un personnel complet, en outre, tous les ajustements de salaires ont déjà été effectués au vertu du bill 25.

Il apparaît que ces nouvelles normes causeraient certaines difficultés à la Commission scolaire régionale des Bois-Francs.

Un architecte, un entrepreneur général et un sous-traitant étaient présents à l'assemblée régulière de la Commission scolaire de Victoriaville lundi soir afin de tenter d'expliquer les fuites d'eau à l'école Albert Morissette.

Le problème dure depuis deux ans et les commissaires espèrent toujours qu'une solution viendra. Les fuites d'eau risquent d'endommager sérieusement le gymnase de l'école.

Dès la prochaine période de dégel, les diverses parties en cause se rendront sur les lieux afin d'étudier la question. On déterminera ensuite la responsabilité de chacun. L'architecte Robert Maloin, de Drummondville, a pour sa part formulé l'opinion que la Commission scolaire ne devrait normalement pas payer les pots cassés étant donné qu'elle a déjà déboursé le plein montant pour la construction.

Il va s'en dire que les commissaires sont entièrement d'accord avec ce point de vue.

Les commissaires se sont dits très heureux de constater les excellents résultats des examens du premier trimestre dans les écoles dispensant le cours élémentaire.

Les élèves ont maintenu une moyenne générale de 78 pour cent ce qui est magnifique.

Le cent étudiant montre de grandes dispositions pour le calcul oral alors que la moyenne générale atteint 80 pour cent; c'est en lecture expressive que les élèves semblent éprouver le plus de difficultés bien que la moyenne soit à 73 pour cent.

Hausse des élèves de la Commission de Victoriaville à 4,464 pour 1968-1969

VICTORIANVILLE (JD) — Le directeur des services pédagogiques à la Commission scolaire de Victoriaville, M. Denis Luneau, estime que l'effectif étudiant dans les écoles relevant de leur juridiction, sera augmenté d'environ 60 étudiants en septembre prochain.

M. Luneau a déposé, lundi soir, une projection préliminaire sur la table des commissaires.

Si l'on s'en tient à ces données, le nombre d'élèves inscrits dans les écoles du cours élémentaire à Victoriaville s'élèvera à 4,464, pour l'année scolaire 1968-69 alors qu'il atteint 4,403 actuellement.

Il croit aussi que le nombre d'élèves du niveau des maternelles passera à 494 dès la prochaine année scolaire.

Deux fois "24 mois" pour possession de 165 billets contrefaits canadiens

ARTHABASKA (ML) — Armand Breton, de Victoriaville, purgera deux peines de 24 mois de pénitencier concurrentement après s'être reconnu coupable de deux accusations d'avoir eu en sa possession 165 billets contrefaits de \$5.

Le juge Jean Grenier, de Québec, qui a prononcé cette sentence contre lui hier matin, en Cour des sessions de la paix, à Arthabaska, a expliqué que la mise en circulation de faux billets attaquait le système bancaire engagé collectivement dans ce crime. Il faisait alors la comparaison avec un vol, alors que dans ce cas, seulement la victime a à souffrir du délit.

Le procureur de la couronne a expliqué que la mise en circulation de faux billets attaquait l'économie du pays en danger. "La région est infestée de faux billets. La situation est tellement grave que les honnêtes citoyens doivent subir tous les jours l'affront

Valeur des permis de construction accordés en janvier: "bon début"

VICTORIANVILLE (JD) — La ville de Victoriaville a connu un excellent mois de janvier en ce qui a trait à la valeur des permis de construction accordés durant cette période.

L'inspecteur des bâtiments, M. Jean-Guy Tourigny, faisait savoir hier que huit permis ayant une valeur de \$329,500 avaient été acceptés. Dans ce premier bilan, on note le contrat de \$305,000 accordé pour la refectoire de l'ancienne usine de la Fashion Craft; la bâtisse deviendra bientôt le nouvel édifice provincial de Victoriaville.

Durant le mois de janvier 1967, sept permis totalisant \$51,275, avaient été délivrés en regard des huit permis estimés à \$118,500 et endossés en janvier 1966. Le mois dernier, un permis a été accepté pour l'érection d'une maison unifamiliale. Les autres permis ont été demandés pour des réparations.